

LE SCHEMA TERRITORIAL DES SERVICES AUX FAMILLES 2024-2029



LES ANNEXES



COMPTES RENDUS DES CTT :

- CTT CCEG du 25 mars 2024
- CTT CCDS du 11 avril 2024
- CTT CCOG du 4 juin 2024
- CTT CACL du 13 juin 2024
- CTT CCEG du 19 septembre 2024
- CTT CCDS du 12 septembre 2024
- CTT CCOG du 17 septembre 2024
- CTT CACL du 13 septembre 2024

COMPTE RENDU CTT CCEG DU 25 MARS 2024 :

COMITE TERRITORIAL THEMATIQUE DE L'EST GUYANAIS

LE 25 MARS 2024 A SAINT-GEORGES DE
L'OYAPOCK

Rédactrice du compte-rendu : Claude CONAN, secrétaire générale du Comité Territoriale des Services aux Familles et coordonnatrice du Schéma Territorial des Services aux Familles

Préambule :

La Communauté de Communes de l'Est Guyanais (CCEG) se compose des communes de Saint-Georges, Camopi, Régina et Ouanary. L'arrondissement de Saint-Georges, créé en octobre 2022, comporte les mêmes 4 communes que l'intercommunalité.

Le territoire de l'Est bénéficie de **3 Conventions Territoriales Globales (CTG) signées entre la commune et la Caf** et qui se déclinent de cette façon :

- CTG de St-Georges : 2023 à 2027
- CTG de Camopi : 2023 à 2027
- CTG de Régina : 2024 à 2027 (en cours de signature)

Ces 3 communes ont un Projet Social de Territoire (PST) à développer.

Au dernier recensement de 2020, la commune de Ouanary comptait 266 habitants ; pour cette commune, un autre type d'accompagnement est à envisager.

Nous remercions Monsieur le Maire de Saint-Georges qui a gentiment prêté ses locaux pour tenir cette réunion.

Présences :

N°	Instance	Prénom et nom de l'invité
1	Sous-Préfecture	Fernanda PRIMEROSE-GUEYE
2	Sous-Préfecture	Clément LE MERDY
3	Sous-Préfecture	Priscilla THEBAUX
4	Préfecture	Samantha SERANOT N'GUYEN
5	Préfecture	Nadia DUCCE
6	CCAS Mairie St-Georges	Rainany DE OLIVEIRA MAGNO
7	Collectivité Territoriale Guyane	Kaline RUFFINEL
8	Collectivité Territoriale Guyane	Grégory CAYO
9	Collectivité Territoriale Guyane	Yolanie HORTH
10	Collectivité Territoriale Guyane	Hélène RAMASSAMY
11	Collectivité Territoriale Guyane	Mylène PAUILLAC
12	Collectivité Territoriale Guyane	Kelly-Ann Mc RAE
13	Collectivité Territoriale Guyane	Christian CHANTILLY
14	Collectivité Territoriale Guyane	Samuel LAURENT
15	Collectivité Territoriale Guyane	Patricia SIMONARD
16	Collectivité Territoriale Guyane	Nancy RAMOO
17	Association DAAC	Elisa NGOUDJOU
18	Association DAAC	Maude DE LAPEYRE DE BELLAIRE
19	Association IDSANTE	Kevin FURRER
20	Association LVA MAZY	Pascal VASSEUR
21	Association LVA MAZY	Aurélie MERE
22	Association Effet Morpho	Myriam DUFAY
23	Association SLAR	Gwendoline CHANTREL
24	Association SLAR	Manon RECOQUE
25	Association La CRITIC	Julien JOANNY
26	Association La CRITIC	Joanaël LEBLANC
27	France Travail et Mission Locale	Iranise ROGER
28	France Travail et Mission Locale	Leïna CAMAN
29	Centre Délocalisé Prév. Soins	Johana FULGENCE
30	Centre Délocalisé Prév. Soins	Emma GRESSELIN
31	Centre Délocalisé Prév. Soins	Clémence EVRARD
32	Centre Délocalisé Prév. Soins	Cristina BELTAN
33	Maison Familiale Rurale (MFR)	Muriel SIBIREFF
34	Maison Familiale Rurale (MFR)	Roberto NARCISO DOS SANTOS
35	Cité scolaire de Saint Georges	Humphrey BOERSTAM
36	Education nationale	Sabrina NEMOR
37	Observatoire Hommes/Milieus	Laure TARCY
38	Caf	Anne VIVANT
39	Caf et Préfecture	Claude CONAN
40	Attr'Action	Chantal EDUARDES
41	Attr'Action	Cherlande CYRILLE

Propos introductifs :

Le **Comité Territorial Thématique (CTT)** de l'Est guyanais est organisé par la Caf de Guyane et la Préfecture.

Contextualisation : Le **Schéma Territorial des Services aux Familles (STSF)**, est un plan pluriannuel qui pilote les services aux familles sur le territoire « depuis la grossesse jusqu'aux 25 ans de l'enfant ». Il est la pierre angulaire du pilotage des services aux familles. Ces services comprennent notamment l'accueil du jeune enfant et les services de soutien à la parentalité mais peuvent également être étendus aux structures en faveur de la jeunesse et à l'animation de la vie sociale.

Le STSF précédent a pris fin en 2023 et doit donc être renouvelé. Dans le cadre de ce renouvellement, des concertations sont engagées auprès des acteurs de terrain dans chaque intercommunalité.

Pourquoi ces concertations ? Leur but est de faire émerger les problématiques, les sujets, les préoccupations des habitants du territoire, dans le domaine des services aux familles. Mais pas seulement ; il s'agit aussi de dégager des pistes d'amélioration, des points constructifs à mettre en œuvre tous ensemble.

C'est pourquoi tous les acteurs du territoire ou acteurs avec le territoire l'Est guyanais sont invités à participer à cette concertation.

Ce CTT est animé conjointement avec Accolades et l'équipe d'Attr'Action ; Accolades est une SCOP qui met à la disposition des territoires des soutiens en ingénierie et aux pratiques de coopération. Chantal EDUARDES et Cherlande CYRILLE, de l'équipe Attr'Action, co-animent le CTT.

Modalités d'organisation du CTT :

Le CTT se fait sous la forme d'ateliers de réflexion interactifs, dans une approche collaborative et participative : 5 groupes de 6 et 1 groupe de 7 sont réunis chacun autour d'une table, soit 6 tables au total.

Chaque groupe se penche collectivement sur les problématiques proposées, puis rapporte le fruit de ses travaux devant toute l'assemblée. Ce moment est l'occasion de partager avec l'ensemble des participants.

Le but de ces ateliers est de faire émerger les besoins et les priorités en matière de services aux familles : petite enfance (crèches et assistantes maternelles), enfance et jeunesse (activités péri et extrascolaires), parentalité (soutiens aux parents), animation de la vie sociale (Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale pour plus de cohésion sociale).

Identifier les envies de changement et les moyens permettant ces changements permettra de rédiger un STSF futur en lien avec les réalités du territoire.

Restitution de l'atelier N°1 : un mot pour qualifier chacune des communes de la CCEG

Manque de mobilité Logement
Résidence secondaire **Retard structurel**
Vulnérabilité Zone agricole **Négligée**
Addictions Enjeux de développement
Isolement Ville frontalière Invisibilité
Méconnue **Problèmes de services publics**
Autochtones Manque d'infrastructures Turn-over important
Population réservée Absence de pérennisation des projets
Population vieillissante

Restitution de l'atelier N°2 :

- Quelles envies de transformations pour le territoire de la CCEG (ensemble du territoire et selon la spécificité de chaque commune) ?

Les envies de transformation pour l'ensemble du territoire de la CCEG peuvent se décliner en 4 domaines.

1. FORMATION :

- Nécessité de monter en compétence,
- Formation des acteurs locaux avec un accompagnement.
- Coordination et connaissance du territoire par les acteurs.
- Co-construire avec les habitants et toutes les parties prenantes.
- Pérennisation.

Les besoins en formation des acteurs apparaissent importants sur un territoire qui subit un turn-over élevé. La connaissance du territoire par les acteurs, la participation des habitants et la pérennisation des actions sont autant de points à prendre en considération.

2. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

- Politiques publiques vs réalités du territoire (prendre en compte les populations locales),
- Développement espaces publics

- c. Valoriser l'existant,
- d. Synergie entre acteurs
- e. Cohérence territoriale : transfrontalier, environnement amazonien.

Le faible développement économique du territoire est mis en avant, et notamment les incohérences (réponses parfois inadaptées) entre les politiques publiques et la réalité du terrain. Les communes sont frontalières ou proche de la frontière pour Régina et les liens avec le Brésil voisin sont indéfectibles.

3. ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE :

- a. Manque de logements : Hôtel, accueil de personnel, centre d'accueil en addictologie
- b. Transports publics et mobilité : Terrestre, fluvial, ligne fixe régulière, tarif accessible
- c. Attractions touristiques : restaurants, hébergement
- d. Banques
- e. Visibilité des territoires

Du fait de ce faible développement économique, le territoire paraît peu attractif : le manque de logement est criant et, plus grave, la mobilité y est fortement entravée du fait du manque de transports.

4. BESOINS DE SERVICES AUX FAMILLES :

- a. Travailleurs sociaux
- b. Centre social
- c. Crèche, Accueil Collectifs des Mineurs
- d. Activités péri et extra scolaires,
- e. Cantine scolaire
- f. Accompagnement à la scolarité

Les besoins des services aux familles sont énormes, tant pour l'accueil des jeunes enfants que pour les activités des enfants et des adolescents.

Les envies de transformation pour la commune de Camopi sont :

- Accès aux loisirs
- Transports (coûts trop élevés) dont transports scolaires
- Accès aux droits, à la santé
- Améliorer les communications (réseaux, téléphonie)
- Sortir de la ZAR
- Trois-Sauts : un collège au village
- Développement des compétences sur la formation adaptée aux besoins du territoire et ceux exprimés par les locaux
- Développer l'activité locale par la création d'activité et d'entreprises

Les envies de transformation pour la commune de Ouanary sont :

- Améliorer l'attractivité (transport...)
- Développer les structures touristiques
- Développer le logement et le transport

Les envies de transformation pour la commune de Régina sont :

- Améliorer l'accès au foncier
- Renforcer les structures existantes
- Améliorer le lien entre Régina et Kaw
- Améliorer l'accès aux soins

Les envies de transformation pour la commune de St-Georges sont :

- Améliorer l'accès aux loisirs, à la culture. Développer les structures de loisirs.
- Améliorer l'accès à la formation de la population
- Renforcer la protection de l'enfance
- Développer la concertation entre les acteurs pour des objectifs communs, Mutualisation des forces pour éviter la déperdition des énergies
- Améliorer l'accès au foncier
- Développer le logement

• Quelles ressources et quels atouts sur lesquels s'appuyer ?

Les ressources et atouts de l'ensemble du territoire de la CCEG sont les suivants :

- La réelle volonté de changement des acteurs et personnes ressources dans les structures
- Le plan en faveur du mieux-être des populations de l'intérieur par l'ARS
- L'hôpital de proximité + CDPS
- Création de services : CS + EVS
- Les mairies, la sous-préfecture, CTG, CCEG
- CCIG
- Les associations, réseau associatif
- Caf + CGSS + Maison France Services
- La MFR de Régina
- Les établissements scolaires, la cité scolaire
- Le Parc Amazonien de Guyane
- Les entreprises locales
- La Mission Locale
- Population jeune
- Territoire vaste
- Potentiel touristique/culturel
- Coopération transfrontalière
- Savoirs culturels, traditions
- Acteurs extérieurs

Freins locaux à prendre en compte :

- Faible autonomie administrative
- Règlementation parfois difficilement applicable
- Acheminement des matières difficile et coûteux
- Concertation à amplifier : partage d'expérience

Les atouts de la commune de Camopi sont :

- Jeunesse de la population
- Présence de structures associatives
- EVS Trois-Sauts
- Maison France Services
- CDPS
- Guide touristique
- Réseau associatif
- Pouvoirs publics

Les atouts de la commune de Ouanary sont :

- Gite touristique

Les atouts de la commune de Régina sont :

- Mairie : permanences
- Agriculteurs
- EVS à Régina
- MFR
- 2 gites touristiques + auberge
- Pôle numérique
- Réseau associatif

Les atouts de la commune de Saint-Georges sont :

- Territoire maillé de nombreux acteurs locaux actifs
- Futur CS
- Antenne CTG
- Maison France Services
- Hôpital de proximité
- Cité scolaire
- Opérateur touristique
- Réseau associatif

Résumé :

Le territoire de l'Est guyanais apparaît aux yeux des acteurs du terrain comme étant isolé, vulnérable et peu connu. Il est vu comme souffrant d'un retard structurel en termes de transports, d'infrastructures et de services publics ; les enjeux de développement y sont importants.

Aussi les envies de transformations sont nombreuses ; elles concernent le développement économique du territoire et son attractivité. Les accès aux soins et aux droits sont également mentionnés.

Pour ce qui est des services aux familles, un focus est fait sur les besoins de formation des acteurs et leur nécessaire montée en compétence.

L'accent est mis sur les besoins de structures : crèches, animation sociale, péri et extra-scolaire, cantine scolaire... Un accompagnement à la scolarité est également souhaité ainsi qu'un collège pour les jeunes des villages de Trois-Sauts.

Il existe une réelle volonté d'améliorer l'accès aux loisirs, à la culture sur l'ensemble du territoire et dans chacune des communes.

Pour ce faire, il est indispensable de s'appuyer sur les ressources et les moyens existants : collectivités locales et régionales, pouvoirs publics, établissements scolaires et cité scolaire, Maison Familiale Rurale, hôpital de proximité à Saint-Georges et CDPS à Régina et Camopi, services de la Sécurité Sociale, structures d'animation de la vie sociale (Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale), Parc Amazonien de Guyane, réseau associatif, entreprises locales...

Il ressort de cette matinée de concertation, un réel besoin, un vrai souhait de pouvoir renouveler ces moments de partage et d'échanges ; les acteurs du terrain ont trop peu souvent l'occasion de se parler, de communiquer. Or cela s'avère indispensable à une meilleure coordination entre tous les acteurs, sur le territoire.

Propos conclusifs :

Remerciements à tous les participants aux travaux du CTT de l'Est guyanais.

Très prochainement le compte-rendu de ces travaux sera envoyé.

Un second CTT de l'Est guyanais se tiendra au 2nd semestre 2024 : rencontre au cours de laquelle il s'agira de faire émerger les points les plus saillants des travaux et ce qui devra être inscrit dans le prochain STSF.

Un Comité Territorial des Services aux Familles (CTSF) aura lieu 1^{ère} quinzaine de juillet 2024 pour restitution des concertations faites dans chaque intercommunalité, au préfet et à tous les membres du CTSF.

COMPTE RENDU CTT CCDS DU 11 AVRIL 2024 :

COMITE TERRITORIAL THEMATIQUE DES SAVANES

LE 11 AVRIL 2024 A KOUROU

Rédactrice du compte-rendu : Claude CONAN, secrétaire générale du Comité Territoriale des Services aux Familles et coordonnatrice du Schéma Territorial des Services aux Familles

Préambule :

La Communauté de Communes Des Savanes (CCDS) se compose des communes de Kourou, Sinnamary, Iracoubo et Saint-Elie. Ces communes font partie de l'arrondissement de Cayenne.

Le territoire des Savanes bénéficie de **3 Conventions Territoriales Globales (CTG) signées entre la commune et la Caf** et qui se déclinent de cette façon :

- CTG de Kourou : 2024 à 2027
- CTG de Sinnamary : 2021 à 2025
- CTG d'Iracoubo : 2021 à 2024

Ces 3 communes ont un Projet Social de Territoire (PST) à développer.

Au dernier recensement de 2021, la commune de Saint-Elie comptait 241 habitants ; pour cette commune, un autre type d'accompagnement est à envisager.

Nous remercions Monsieur le Maire de Kourou qui a gentiment prêté les locaux de la médiathèque pour tenir cette réunion.

Présences :

N°	Instance	Prénom et nom de l'invité
1	Préfecture	Nadia DUCCE
2	Préfecture	Eric CHAN
3	Préfecture	Delphine TIFFON
4	Préfecture	Marie-Marthe GALOT
5	Préfecture	Nadia EDOUARD
6	Mairie Iracoubo	Céline REGIS
7	Mairie Sinnamary	Marie-louise JULIA
8	CIASS	Jeanne VARLIN
9	CIASS	Virginie DIAS
10	CIASS (Compas)	Hervé GUERY
11	CCDS	Christiane PEDIE
12	CCDS	Louisia BASSE-BROUSSE
13	CCDS	Christine FONKIE
14	CTG DADT	Juno FORTUNE
15	CTG DADT	Grégory CAYO
16	CTG PMI	Yolanie HORTH
17	CTG ASE	Hélène GUERIER
18	CTG DASP	Suzie PORIBAL
19	CTG DASP	Claudine DORNIC
20	CTG DASP	Antonella GONZIL
21	CTG DASP	Nadeje DUFOUR
22	CTG	Malaïcka JEAN-BAPTISTE
23	CTG	Olivia ASSELAS
24	Papakai	Sonia KODAMA
25	Papakai	Catoya ACOEBOETOE
26	Association dynamique system' de Kourou	Karine RINGUET
27	ADSSUK	Christelle LEPELLETIER
28	ADSSUK	Gracia TODIKROMO
29	ADSSUK	Libhy LORTHE
30	ADER	Sandra FERNANDEZ
31	ADER	Nathaniel ETITIER
32	ADER	Angelo DA COSTA QUEIROZ
33	ADER	André ROSAIRE
34	Esperanza Latina	Christophe CARRERAS
35	AKATIJ	Caroline LEDOT
36	Assoc Nautique de Kourou	Jean-Sébastien MAISONNAVE
37	LIBI NA WAN	Christel BOKIAN
38	LIBI NA WAN	Nirmala ADHIKARI
39	Théâtre de l'entonnoir	Isabelle NIVEAU
40	La Cultimathèque	Cyril MOULARD
41	Mission Locale	Venise BAJOC
42	France Travail	Marie-Christine LUCE
43	France Travail	Audrey MAASIE

44	Réseau Périnat'	Aurélie PUYDOYEUX
N°	Instance	Prénom et nom de l'invité
45	Caisse des Ecoles	Jean-Claude ALHY
46	CRPV	Marion GROSINI
47	ARS	Emilie TAMOURTEBIR
18	Caf Guyane	Aude POLONY
49	Caf et Préfecture	Claude CONAN
50	Attr'Action	Chantal EDUARDS
51	Attr'Action	Cherlande CYRILLE
52	Attr'Action	Maudeline LOUIS AIME
53	Accolades	Thierry CHEINE

Propos introductifs :

Le **Comité Territorial Thématique (CTT)** des Savanes est organisé par la Caf de Guyane et la Préfecture. Contextualisation : Le **Schéma Territorial des Services aux Familles (STSF)**, est un plan pluriannuel qui pilote les services aux familles sur le territoire « depuis la grossesse jusqu'aux 25 ans de l'enfant ». Il est la pierre angulaire du pilotage des services aux familles. Ces services comprennent notamment l'accueil du jeune enfant et les services de soutien à la parentalité mais peuvent également être étendus aux structures en faveur de la jeunesse et à l'animation de la vie sociale.

Le STSF précédent a pris fin en 2023 et doit donc être renouvelé. Dans le cadre de ce renouvellement, des concertations sont engagées auprès des acteurs de terrain dans chaque intercommunalité. Pourquoi ces concertations ? Leur but est de faire émerger les problématiques, les sujets, les préoccupations des habitants du territoire, dans le domaine des services aux familles. Mais pas seulement ; il s'agit aussi de dégager des pistes d'amélioration, des points constructifs à mettre en œuvre tous ensemble. C'est pourquoi tous les acteurs du territoire ou acteurs avec le territoire des Savanes sont invités à participer à cette concertation.

Ce CTT est animé conjointement avec Accolades et l'équipe d'Attr'Action ; Accolades est une SCOP qui met à la disposition des territoires des soutiens en ingénierie et aux pratiques de coopération. Chantal EDUARDS et Cherlande CYRILLE, de l'équipe Attr'Action, co-animent le CTT.

Modalités d'organisation du CTT :

Le CTT se fait sous la forme d'ateliers de réflexion interactifs, dans une approche collaborative et participative : 8 groupes de 6 ou 7 sont réunis chacun autour d'une table.

Chaque groupe se penche collectivement sur les problématiques proposées, puis rapporte le fruit de ses travaux devant toute l'assemblée. Ce moment est l'occasion de partager avec l'ensemble des participants. Le but de ces ateliers est de faire émerger les besoins et les priorités en matière de services aux familles : petite enfance (crèches et assistantes maternelles), enfance et jeunesse (activités péri et extrascolaires), parentalité (soutiens aux parents), animation de la vie sociale (Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale pour plus de

cohésion sociale). Identifier les envies de changement et les moyens permettant ces changements permettra de rédiger un futur STSF en lien avec les réalités du territoire.

Restitution de l'atelier N°1 : un mot pour qualifier chacune des communes de la CCDS

Délaissée Rurale Ville spatiale
Manque de dynamisme Enclavement
Traditionnelle Problème d'accès aux droits Avenir
Isolement Manque de cohésion partenariale
Problèmes de sécurité Traditions Vieillesse
Absence de prise en charge globale de la jeunesse Gastronomie Désert médical
Problèmes de développement Inertie Problèmes d'accessibilité Précarité
Agriculture Manque de cohérence dans l'approche sociale Ville en devenir
Pêche Ville jeune Problème de mobilité

Restitution de l'atelier N°2 :

- Quelles envies de transformations pour le territoire de la CCDS (ensemble du territoire et/ou selon la spécificité de chaque commune) ?

Les envies de transformation pour l'ensemble du territoire de la CCDS peuvent se décliner en 5 domaines.

1. TRANSPORTS, MOBILITE :

- a. Nécessité de développer le transport urbain à Kourou et inter-urbain entre Kourou, Sinnamary et Iracoubo afin de faciliter la mobilité, notamment des jeunes.
- b. Permettre aux étudiants d'aller plus facilement à Cayenne
- c. Pour Saint-Elie, pérenniser les voies d'accès à la commune : barge avec rotations, routes... voire un avion...
- d. Décentralisation souhaitée : formations, services, événements...

Les besoins en transports publics reviennent très fréquemment dans les échanges : ce manque de transports entrave la mise en place d'activités pour les jeunes, pour les populations les plus précaires qui n'ont pas de voiture et pour qui le taxi est onéreux.

2. MANQUE D'INFRASTRUCTURES ET DE STRUCTURES :

- a. Souhait d'amélioration des services publics (cantine)
- b. Petite enfance : manque de crèches, de Maisons d'Assistantes Maternelles
- c. Nécessité de structurer les temps de l'enfant : pause méridienne, mercredi, soirées, vacances...
- d. Développer une stratégie d'accueil des adolescents pour les impliquer : actions sociales, culturelles, sportives... Prise en charge psychologique des adolescents
- e. Prise en charge des enfants et adolescents victimes de violences
- f. Développer des projets de parentalité et renforcer le lien parental : accompagner les parents, redonner confiance aux gens, revalorisation de l'estime de soi pour les jeunes

Le manque d'infrastructures est prégnant : le territoire se compose d'une forte jeunesse, mais celle-ci n'est pas assez encadrée faute de structures culturelles ou sportives. Il existe peu d'endroits couverts où s'entraîner pour les activités sportives.

Pour ce qui est de la petite enfance, il conviendrait de permettre l'insertion à tous les enfants en trouvant des modes de garde innovants, notamment pour les familles monoparentales.

3. BESOIN DE COORDINATION ENTRE LES ACTEURS

- a. Peu de visibilité entre tous les acteurs de terrain. Plus de coordination entre les acteurs qui ne se connaissent pas serait un plus pour le territoire
- b. Recensement des services et associations du territoire : annuaire permettant un réseau de coordination
- c. Mettre en place un observatoire social : tous les acteurs se réunissent pour échanger, se connaître pour pouvoir agir ensemble
- d. Nécessité de rencontres régulières, dans le même format que le CTT. Réunir associations et structures sociales (2 fois par an ?) pour créer un réseau et une dynamique

Le besoin de coordination entre tous les acteurs du terrain, notamment dans le domaine des services aux familles, est criant : comment mettre en place cette coordination, sous quelle forme, avec quels acteurs, quel calendrier ?

Autant de questions auxquelles il conviendra de réfléchir pour impulser cette coordination.

4. GUICHET UNIQUE POUR LES ASSOCIATIONS D'UNE PART ET LES USAGERS D'AUTRE PART :

- a. Accompagner de façon globale (et non juste des projets) les structures qui portent des projets intéressants pour l'enfance et les familles
- b. Proposer des conventions pluriannuelles dans ce sens
- c. Guichet unique pour les associations : les associations doivent répondre aux Appels à Projet, elles ont peu de visibilité pour l'avenir. Le guichet unique permettrait à l'association de présenter son projet de manière globale et les financeurs diraient s'ils investissent et à quelle hauteur.

- d. Guichet unique pour les usagers : notamment pour le jeune qui se sent perdu
- e. L'accompagnement doit se traduire par un « aller vers ». Le parcours est complexe pour les personnes qui ne savent pas où se diriger.

Il apparait essentiel de mettre en place un Comité des Financeurs pour les porteurs de projets. La complexité des Appels à Projet restreint la fluidité des projets et leur mise en route. Il s'agira d'inscrire cette instance dans la gouvernance du futur STSF. Pour les usagers, il conviendrait de simplifier leur parcours.

5. QUELQUES PROPOSITIONS CONCRETES :

- a. Développer l'Economie Sociale et Solidaire : restaurant, ressourcerie, épicerie... dans un but à la fois de solidarité et d'offre de travail
- b. Créer des événementiels « Familles » pour valoriser les engagements des familles envers l'éducation de leurs enfants et leurs talents
- c. Ouverture des Maisons de Quartier : plus de cohésion, d'échanges, de vie pour les jeunes
- d. Jardin partagé intergénérationnel : échange des savoirs (agriculture), lieu de rencontre tout public, intention éducative
- e. Mettre en place des ateliers : gestion des budgets, cuisiner sainement et pas cher, accès aux droits, difficultés éducatives, parentalité...
- f. Transport gratuit pour un public ciblé
- g. Soirées cinéma en plein air
- h. Les conteurs

Les quelques exemples ci-dessus montrent que les acteurs du territoire foisonnent d'idées pour améliorer la cohésion sociale et les échanges constructifs entre les habitants.

• Quelles ressources et quels atouts sur lesquels s'appuyer ?

Les ressources et atouts de l'ensemble du territoire de la CCDS sont les suivants :

- Les associations, le réseau associatif
- Les entreprises
- Le Centre Spatial
- France Travail
- La Mission Locale
- PMI, ARS, MAS, Contrat Local de Santé
- La Communauté de Communes Des Savanes
- Le Centre Intercommunal Action Sociale Savanes
- Population jeune
- Intergénération
- Interculturalité, les chefs coutumiers à Iracoubo
- Les Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale
- Police municipale, pompiers, gendarmerie

Résumé :

Le territoire des Savanes est vu comme souffrant d'un retard structurel en termes de transports, d'infrastructures et de services publics ; les enjeux de développement y sont importants.

Le territoire des Savanes apparaît aux yeux des acteurs du terrain comme étant mal pourvu en structures de services aux familles, où tous les dispositifs sont donc à développer.

Les envies de transformations sont nombreuses ; le développement de transports en commun pour la ville de Kourou, de liaisons entre les communes des Savanes et aussi entre les communes des Savanes et Cayenne est vivement souhaité.

La simplification des démarches pour les porteurs de projet est demandée : l'alternative d'un guichet unique est à étudier.

Pour ce qui est des services aux familles, l'accent est mis sur les besoins de structures : crèches, animation sociale, péri et extra-scolaire, cantine scolaire...

Il existe une réelle volonté d'améliorer l'accès aux loisirs, à la culture sur l'ensemble du territoire et dans chacune des communes.

Pour ce faire, il est indispensable de s'appuyer sur les ressources et les moyens existants : réseau associatif, entreprises locales, Centre Spatial, pouvoirs publics, structures d'animation de la vie sociale (Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale), Communauté de Communes Des Savanes, Centre Intercommunal Action Sociale des Savanes...

Les idées innovantes et originales pour améliorer la qualité de vie, augmenter la cohésion sociale, favoriser l'épanouissement des populations sur le territoire sont bien exprimées : charge au prochain STSF de proposer une méthode de mise en œuvre.

Il ressort de cet après-midi de concertation, un réel besoin, un vrai souhait de pouvoir renouveler ces moments de partage et d'échanges ; les acteurs du terrain ont trop peu souvent l'occasion de se parler, de communiquer. Or cela s'avère indispensable à une meilleure coordination entre tous les acteurs, sur le territoire.

Propos conclusifs :

Remerciements à tous les participants aux travaux du CTT des Savanes.

Très prochainement le compte-rendu de ces travaux sera envoyé.

Il s'agira de faire émerger les points les plus saillants des travaux et ce qui devra être inscrit dans le prochain STSF.

De futurs CTT sont à prévoir.

Un Comité Territorial des Services aux Familles (CTSF) aura lieu pour restitution des concertations faites dans chaque intercommunalité, au préfet et à tous les membres du CTSF.

COMPTE RENDU CTT CCOG DU 4 JUIN 2024 :

COMITE TERRITORIAL THEMATIQUE DE L'OUEST GUYANAIS

LE 4 JUIN 2024 A SAINT-LAURENT DU MARONI

Rédactrice du compte-rendu : Claude CONAN, secrétaire générale du Comité Territoriale des Services aux Familles et coordonnatrice du Schéma Territorial des Services aux Familles

Préambule :

La Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais (CCOG) se compose des communes de Saint-Laurent du Maroni, Mana, Awala-Yalimapo, Apatou, Grand-Santi, Papaïchton, Maripasoula et Saül. Ces communes font partie de l'arrondissement de Saint-Laurent.

Le territoire de l'Ouest guyanais bénéficie de **7 Conventions Territoriales Globales (CTG) signées entre la commune et la Caf** et qui se déclinent de cette façon :

- CTG de St-Laurent : 2020 à 2023 (en renouvellement)
- CTG de Mana : 2021 à 2024
- CTG d'Awala-Yalimapo : 2021 à 2024
- CTG d'Apatou : 2021 à 2024
- CTG de Grand-Santi : 2021 à 2024
- CTG de Papaïchton : 2021 à 2024
- CTG de Maripasoula : 2019 à 2023 (en renouvellement)

Ces 7 communes ont un Projet Social de Territoire (PST) à développer.

Au dernier recensement de 2021, la commune de Saül comptait 317 habitants ; pour cette commune, un autre type d'accompagnement est à envisager.

Nous remercions Madame le Maire de Saint-Laurent du Maroni qui a gentiment prêté la salle de la micro-folie pour tenir cette réunion.

Présences :

N°	Prénom et Nom	Fonction	Commune
1	Léha TIBÉRE	Responsable Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance / Conseil des Droits et des Devoirs des Familles Mairie St-Laurent du Maroni	St-Laurent
2	Eléonore BONNET	CRPV Cheffe de projet jeunesse	St-Laurent
3	Guillaume CLAES	CRPV Chargé de mission prévention délinquance	St-Laurent
4	Lucile BERTAUX	CRPV Chargée de mission santé	St-Laurent
5	Sylvie ALOEPOE	Compagnons Bâtisseurs Guyane	Maripasoula
6	Juliette AGASSEAU	Réseau Perinat Guyane Référente parcours grossesses - Ouest	St-Laurent
7	Victoire CHARVET	Réseau Perinat - Ouest	St-Laurent
8	Johana GROS	Directrice des Roses de Porcelaine, crèche, Sage-femme	St-Laurent
9	Malaika ADAM	Mairie Apatou Service Social	Apatou
10	Merienne SIDA	Mairie Apatou Service Social	Apatou
11	David DOMS	Premier degré (écoles primaires)	Mana
12	Jessamine PAVANT	Mairie de Mana Directrice adjointe Education, Jeunesse Sports, Cohésion Sociale Directrice adjointe CS Makandra	Mana
13	Neto POMPEU	Agriculteur	St-Laurent
14	Juan DAVID	CS : Carbet des associations	St-Laurent
15	Hervé ROBINEAU	Association NA'NA NEN et association PALANA-BONON	Awala-Ya.
16	Frédéric TIOUKA	Association NA'NA NEN et association PALANA-BONON	Awala-Ya.
17	Audrey BAZILIE	CCAS Mana	Mana
18	Estelle KAMDEM	DGCOPOP-PSPI	St-Laurent
19	Chloé PELLISSIER	EVS Libacadabra	St-Laurent
20	Ania MAHASINGH	Cité éducative de St-Laurent	St-Laurent
21	Nélisia ALASSA	Cité éducative de St-Laurent (stagiaire)	St-Laurent
22	Jhovany P. DEVITH	Cité éducative de St-Laurent (stagiaire)	St-Laurent
23	Fabio LEON	Mission Locale de l'Ouest Guyanais Responsable secteur	St-Laurent
24	Jérôme DUFFAU	CTG Antennes Sociales de l'Ouest	St-Laurent
25	Anna SONNY	CTG Antennes Sociales de l'Ouest	St-Laurent
26	Beria-Love LOUITUS	CTG Antennes Sociales de l'Ouest	St-Laurent
27	Nicolas GUINARD	Maison des adolescents	St-Laurent
28	Julienne TOTOE	Mairie de Grand-Santi	Gd-Santi
29	Melvia AKOOI	Régie de territoire KUMAKU	Apatou
30	Anne DABRIGEON	AS Mana	Mana
31	David CROCHET	Association Chercheurs D'Autres	Maripasoula
32	Ashley NAPO	Chargée de mission Sous-préfecture	St-Laurent
33	Capucine FRASIE	Chargée de mission Sous-préfecture	St-Laurent
34	Lucile NICOLAS	Guyane Promo Santé	St-Laurent
35	Chantal EDUARDS	Attr'Action	
36	Cherlande CYRILLE	Attr'Action	
37	Delphine CARON	Accolades	
38	Stella STANISLAS	Caf	
39	Claude CONAN	STSF	

Propos introductifs :

Le **Comité Territorial Thématique (CTT)** de l'Ouest guyanais est organisé par la Caf de Guyane et la Préfecture. Contextualisation : Le **Schéma Territorial des Services aux Familles (STSF)**, est un plan pluriannuel qui pilote les services aux familles sur le territoire « depuis la grossesse jusqu'aux 25 ans de l'enfant ». Il est la pierre angulaire du pilotage des services aux familles. Ces services comprennent notamment l'accueil du jeune enfant et les services de soutien à la parentalité mais peuvent également être étendus aux structures en faveur de la jeunesse et à l'animation de la vie sociale.

Le STSF précédent a pris fin en 2023 et doit donc être renouvelé. Dans le cadre de ce renouvellement, des concertations sont engagées auprès des acteurs de terrain dans chaque intercommunalité. Pourquoi ces concertations ? Leur but est de faire émerger les problématiques, les sujets, les préoccupations des habitants du territoire, dans le domaine des services aux familles. Mais pas seulement ; il s'agit aussi de dégager des pistes d'amélioration, des points constructifs à mettre en œuvre tous ensemble. C'est pourquoi tous les acteurs du territoire ou acteurs avec le territoire de l'Ouest guyanais sont invités à participer à cette concertation.

Ce CTT est animé conjointement avec Accolades et son équipe Attr'Action ; Accolades est une SCOP qui met à la disposition des territoires des soutiens en ingénierie et aux pratiques de coopération. Chantal EDUARDES et Cherlande CYRILLE, de l'équipe Attr'Action, co-animent le CTT.

Modalités d'organisation du CTT :

Le CTT se fait sous la forme d'ateliers de réflexion interactifs, dans une approche collaborative et participative : de petits groupes de 6 ou 7 participants sont réunis chacun autour d'une table.

Chaque groupe se penche collectivement sur les problématiques proposées, puis rapporte le fruit de ses travaux devant toute l'assemblée. Ce moment est l'occasion de partager avec l'ensemble des participants. Le but de ces ateliers est de faire émerger les besoins et les priorités en matière de services aux familles : petite enfance (crèches et assistantes maternelles), enfance et jeunesse (activités péri et extrascolaires), parentalité (soutiens aux parents), animation de la vie sociale (Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale pour plus de cohésion sociale). Identifier les envies de changement et les moyens permettant ces changements permettra de rédiger un futur STSF en lien avec les réalités du territoire.

Restitution de l'atelier N°1 : un mot pour qualifier l'ensemble des communes de la CCOG



Restitution de l'atelier N°2 :

- Quelles envies de transformations pour le territoire de la CCOG (ensemble du territoire et/ou selon la spécificité de chaque commune) ?

Les envies de transformation pour l'ensemble du territoire de la CCOG peuvent se décliner en 5 domaines.

1. TRANSPORTS, MOBILITE :

- a. Pallier le manque de transports inter-communes et inter-quartiers, développer la mobilité
- b. Désenclaver le territoire pour permettre l'accès à la formation, aux services publics...
- c. Permettre la gratuité des transports scolaires
- d. Améliorer l'état des routes
- e. Décentraliser : souhaits de moyens humains basés dans l'Ouest

Les besoins en transports publics reviennent fréquemment dans les échanges : ce manque de transports entrave la mise en place d'activités pour les jeunes, pour les populations les plus précaires qui n'ont pas de voiture et pour qui le taxi est onéreux.

2. MANQUE D'INFRASTRUCTURES ET DE STRUCTURES :

- a. Développer l'accès à l'eau potable, l'électricité, Internet, la santé...
- b. Améliorer les services publics : réouvrir les points Caf, humaniser les services publics, réduire la « maltraitance institutionnelle » par l'apport de moyens techniques, financiers et humains à la hauteur des besoins, prendre en considération les usagers par l'écoute, la bienveillance, le respect

- c. Petite enfance : remédier au manque de crèches, de Maisons d'Assistantes Maternelles (permettant des sessions d'information et de formation)
- d. Contre l'errance de la jeunesse : développer les infrastructures, salles de sport, piscines, terrains de jeux, cinéma, régies de quartier. Développer les activités périscolaires et extra scolaires
- e. Développer les actions de soutien à la parentalité

Le manque d'infrastructures est prégnant : le territoire se compose d'une forte jeunesse, mais celle-ci n'est pas assez encadrée faute de structures culturelles ou sportives.

Pour ce qui est de la petite enfance, il conviendrait de permettre l'insertion à tous les enfants en trouvant des modes de garde innovants, notamment pour les familles monoparentales.

3. FORMATION ET EDUCATION DE LA POPULATION :

- a. Mettre en place des hébergements pour le suivi de la scolarité, notamment pour les enfants des écarts
- b. Développer la restauration scolaire
- c. Améliorer la prise en charge des jeunes en situation de handicap
- d. Créer une antenne de l'université dans l'Ouest avec des formations adaptées aux besoins du territoire
- e. Développer l'offre de formation avec adaptation du contenu selon les publics, mieux accompagner les formés
- f. Accompagner à la réappropriation culturelle et traditionnelle, valoriser la tradition (équilibre entre tradition et modernité)
- g. Eduquer à la préservation de l'environnement
- h. Prévenir la délinquance

Les besoins en matière de formation et d'éducation, sont criants : comment tenter de répondre aux besoins, sous quelle forme, avec quels acteurs, quel calendrier ?

Autant de questions auxquelles il conviendra de réfléchir pour impulser ces travaux.

4. ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES :

- a. Améliorer l'accompagnement pour l'élaboration et la mise en place de projets
- b. Améliorer la coopération entre les institutions et les acteurs de terrain : manque d'interlocuteurs, d'information sur les procédures
- c. Aider à la structuration des acteurs du territoire : politique d'Appels A Projet pas toujours cohérente avec les besoins du territoire
- d. Mieux informer sur la création d'entreprises, suivi accru des associations existantes
- e. Accompagner les associations pour les activités périscolaires : formation, montage et gestion de projet, rapport d'activité...
- f. Communiquer sur la politique familiale en France
- g. Accompagner à la légalisation d'activités

Manque de qualification et besoin de formation pour les porteurs de projet : il conviendra de proposer des actions d'accompagnement pour les porteurs de projets. La complexité des Appels à Projet restreint la fluidité des projets et leur mise en route. Il s'agira d'inscrire cette instance dans la gouvernance du futur STSF.

5. QUELQUES PROPOSITIONS CONCRETES :

- a. Réinvestir les espaces scolaires en vue de créer de la cohésion
- b. Donner la parole aux jeunes
- c. Créer un LAEP : soutenir, accompagner, créer un espace de parole pour les nouveaux parents
- d. Adapter les aides financières aux réalités locales : par exemple, l'Allocation de Rentrée Scolaire sous forme de bons dédiés
- e. Développer la sensibilisation à la santé sexuelle et reproductive pour prévenir les maternités non souhaitées

Les quelques exemples ci-dessus montrent que les acteurs du territoire foisonnent d'idées pour améliorer la cohésion sociale et les échanges constructifs entre les habitants.

• Quelles ressources et quels atouts sur lesquels s'appuyer ?

Les ressources et atouts de l'ensemble du territoire de la CCOG sont les suivants :

- Tous les acteurs du territoire : les familles, les influenceurs, les jeunes, les associations, les entreprises, les autorités coutumières, les structures sociales, médico-sociales, culturelles...
- Les institutions : Mission Locale, collectivités, mairies, la Caf, les CCAS, la Cité Educative, la Préfecture, la CCOG...
- Les gangans, le réseau familial dynamique, les compétences et savoir-faire du territoire, les talents (sportifs...), la multiculturalité
- Associations culturelles et sportives, clubs, fédérations
- Bibliothèques, médiathèques...
- Les crèches et assistantes maternelles
- Volonté de la population, bénévolat, dynamisme individuel, personnes ressources dans les quartiers...
- Espaces de Vie Sociale et Centres Sociaux
- Maison des Adolescents, maison de la santé, PMI, Café des parents...
- Instituts de formation privés
- Entreprises : SARA, CNES...

Résumé :

Le territoire de l'Ouest guyanais est perçu comme souffrant d'un retard structurel en termes de transports, d'infrastructures et de services publics ; les enjeux de développement y sont importants.

Le territoire de l'Ouest guyanais apparaît aux yeux des acteurs du terrain comme étant mal pourvu en structures de services aux familles, où tous les dispositifs sont donc à développer.

Les envies de transformations sont nombreuses ; le développement de transports en commun pour faciliter la mobilité, la gratuité totale du ramassage scolaire sont deux changements vivement souhaités.

L'accompagnement des porteurs de projet en matière d'ingénierie est demandé : trop souvent perdus dans la complexité administrative, ils ne répondent pas aux Appels A Projet autant qu'ils pourraient le faire.

Pour ce qui est des services aux familles, l'accent est mis sur les besoins de structures : crèches, animation sociale, péri et extra-scolaire, cantine scolaire...

Il existe une réelle volonté d'améliorer l'accès aux loisirs, à la culture sur l'ensemble du territoire et dans chacune des communes.

Pour ce faire, il est indispensable de s'appuyer sur les ressources et les moyens existants et en premier lieu sur les talents des acteurs du territoire : sa population dynamique et volontaire, son réseau associatif dense, les entreprises locales, les pouvoirs publics, les structures d'animation de la vie sociale (Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale), la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais, les CCAS, les mairies...

Les idées innovantes et originales pour améliorer la qualité de vie, augmenter la cohésion sociale, favoriser l'épanouissement des populations sur le territoire sont bien exprimées : charge au prochain STSF de proposer une méthode de mise en œuvre.

Il ressort de cette matinée de concertation, un réel besoin, un vrai souhait de pouvoir renouveler ces moments de partage et d'échanges ; les acteurs du terrain ont trop peu souvent l'occasion de se parler, de communiquer. Or cela s'avère indispensable à une meilleure coordination entre tous les acteurs, sur le territoire.

Propos conclusifs :

Remerciements à tous les participants aux travaux du CTT de l'Ouest guyanais.

Très prochainement le compte-rendu de ces travaux sera envoyé.

Il s'agira de faire émerger les points les plus saillants des travaux et ce qui devra être inscrit dans le prochain STSF.

De futurs CTT sont à prévoir.

Un Comité Territorial des Services aux Familles (CTSF) aura lieu pour restitution des concertations faites dans chaque intercommunalité, au préfet et à tous les membres du CTSF.

COMPTE RENDU CTT CACL DU 13 JUIN 2024 :

COMITE TERRITORIAL THEMATIQUE DU CENTRE LITTORAL LE 13 JUIN 2024 A CAYENNE

Rédactrice du compte-rendu : Claude CONAN, secrétaire générale du Comité Territoriale des Services aux Familles et coordonnatrice du Schéma Territorial des Services aux Familles

Préambule :

La Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL) se compose des communes de Cayenne, Matoury, Rémire-Montjoly, Macouria, Montsinéry-Tonnegrande et Roura. Ces communes font partie de l'arrondissement de Cayenne.

Le territoire du Centre Littoral bénéficie de **6 Conventions Territoriales Globales (CTG) signées entre la commune et la Caf** et qui se déclinent de cette façon :

- CTG de Cayenne : 2021 à 2025
- CTG de Matoury : 2019 à 2022, avenant en 2023
- CTG de Rémire-Montjoly : 2021 à 2024
- CTG de Macouria : 2020 à 2023
- CTG de Montsinéry-Tonnegrande : 2023 à 2027
- CTG de Roura : 2021 à 2024

Ces 6 communes ont un Projet Social de Territoire (PST) à développer.

La réunion s'est tenue dans les locaux de la Caf de la Guyane.

Présences :

N°	Prénom et Nom	Fonction	Commune
1	Esther ELOIDIN	DGCOPOP-DSPI Préfecture	Cayenne
2	Nadia DUCCE	DGCOPOP-DSPI Préfecture	Cayenne
3	Marie-Marthe GALOT	DGCOPOP-DSPI Préfecture	Cayenne
4	Aurore BELLONY	Direction Enfance Famille Mairie de Cayenne	Cayenne
5	Marie-josé COUMBA	Direction Enfance Famille Mairie de Cayenne	Cayenne
6	Lucie JOZON	DSU	Cayenne
7	Marielle GOVINDIN	PRE	Cayenne
8	Gildas MINPHIR	CCAS	Cayenne
9	Nancy RAMOO	CTG Pôle Éducation Formation Insertion (PEFI)	Cayenne
10	Hélène RAMASSAMY	CTG Protection Maternelle et Infantile	Cayenne
11	Tatiana BIENVENU	CTG Protection Maternelle et Infantile	Cayenne
12	Mathilde FRECHET	CS Zoukouyanyan Mont-Lucas	Cayenne
13	Marine SABATIER	CS Zoukouyanyan Mont-Lucas	Cayenne
14	Karine GROSS	CS TANGRAM	Cayenne
15	Marie CAMINZULI	CS Maud Nadiré	Macouria
16	Mervin MITCHELL	CS Oyama	Roura
17	Shirley SORBEE	CS Moka	Cayenne
18	Elodie RUBICHON	Ludothèque Bleu pistache	Rémire-Montjoly
19	Celly POPO	Pôle Population et Citoyenneté Mairie	Montsinéry-To.
20	Solène FLEURIVAL	Crèche MO PITIT	Cayenne
21	Simone FRANCOIS	Cité éducative Cayenne	Cayenne
22	Audrey PONTAT	Jardin d'enfants KAZ TIMOUN	Rémire-Montjoly
23	Danièle JOHN	Association GADJ	Matoury
24	JeanFrançois TETARD	Responsable du service DSU	Macouria
25	Alain SAINTE-LUCE	CCAS	Macouria
26	Samantha ANTOINE	AGAPÉ	Macouria/Cay
27	Annie-Claude ISEL	AGAPÉ	Macouria/Cay
28	Marine FLAMENT	AGAPÉ	Macouria/Cay
29	Dominique PRUDENT	AGAPÉ	Macouria/Cay
30	Coline ROAGNA	CRPV	Cayenne
31	Christine BROWN	FDSAPEG	Cayenne
32	Scheila PANDOLF	Réseau Périnat'	Cayenne
33	Judith DUROCHER	Parentalité AGAV - CIDFF	Cayenne
34	Harold RABILLER	Prévention AGAV-CIDFF	Cayenne
35	Marion FRENAY	Association Arbre Fromager	Cayenne
36	Célia LEHACAUT	Maison des adolescents	Cayenne
37	Leidia FARIAS DE OLIVEIRA	Maison des adolescents	Cayenne
38	Tanite PRINCE	UDAF	Cayenne
39	Michèle AGARANDE	Caf	Cayenne
40	Anne VIVANT	Caf	Cayenne
	Chantal EDUARDS	Attr'Action	
	Cherlande CYRILLE	Attr'Action	
	Delphine CARON	Accolades	
	Claude CONAN	STSF	

Propos introductifs :

Le **Comité Territorial Thématique (CTT)** du Centre Littoral est organisé par la Caf de Guyane et la Préfecture. Contextualisation : Le **Schéma Territorial des Services aux Familles (STSF)**, est un plan pluriannuel qui pilote les services aux familles sur le territoire « depuis la grossesse jusqu'aux 25 ans de l'enfant ». Il est la pierre angulaire du pilotage des services aux familles. Ces services comprennent notamment l'accueil du jeune enfant et les services de soutien à la parentalité mais peuvent également être étendus aux structures en faveur de la jeunesse et à l'animation de la vie sociale.

Le STSF précédent a pris fin en 2023 et doit donc être renouvelé. Dans le cadre de ce renouvellement, des concertations sont engagées auprès des acteurs de terrain dans chaque intercommunalité. Pourquoi ces concertations ? Leur but est de faire émerger les problématiques, les sujets, les préoccupations des habitants du territoire, dans le domaine des services aux familles. Mais pas seulement ; il s'agit aussi de dégager des pistes d'amélioration, des points constructifs à mettre en œuvre tous ensemble. C'est pourquoi tous les acteurs du territoire ou acteurs avec le territoire du Centre Littoral sont invités à participer à cette concertation.

Ce CTT est animé conjointement avec Accolades et son équipe Attr'Action ; Accolades est une SCOP qui met à la disposition des territoires des soutiens en ingénierie et aux pratiques de coopération. Chantal EDUARDES et Cherlande CYRILLE, de l'équipe Attr'Action, co-animent le CTT.

Modalités d'organisation du CTT :

Le CTT se fait sous la forme d'ateliers de réflexion interactifs, dans une approche collaborative et participative : de petits groupes de 6 ou 7 participants sont réunis chacun autour d'une table.

Chaque groupe se penche collectivement sur les problématiques proposées, puis rapporte le fruit de ses travaux devant toute l'assemblée. Ce moment est l'occasion de partager avec l'ensemble des participants. Le but de ces ateliers est de faire émerger les besoins et les priorités en matière de services aux familles : petite enfance (crèches et assistantes maternelles), enfance et jeunesse (activités péri et extrascolaires), parentalité (soutiens aux parents), animation de la vie sociale (Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale pour plus de cohésion sociale). Identifier les envies de changement et les moyens permettant ces changements permettra de rédiger un futur STSF en lien avec les réalités du territoire.

Restitution de l'atelier N°1 : un mot pour qualifier les communes de la CACL

Peuplées Mixité sociale
Nombreux acteurs **Beaucoup de familles**
Réseaux en construction **Dynamisme**
Mutualisation des moyens pour les communes
Bouchons Transports Population urbaine Urbanisme Travaux
Inégalités **Gestion des déchets** Habitat

Restitution de l'atelier N°2 :

- Quelles envies de transformations pour le territoire de la CACL (ensemble du territoire et/ou selon la spécificité de chaque commune) ?

Les envies de transformation pour le territoire de la CACL peuvent se décliner en 5 domaines.

1. TRANSPORTS, MOBILITE :

- a. Besoins de services et équipements en dehors de Cayenne, désenclavement
- b. Développer un réseau de transports permettant et ou facilitant l'accessibilité aux structures
- c. Mobilité : manque de réseaux routiers, de transports publics, de pistes cyclables
- d. Besoin de routes en bon état

Les besoins en transports publics reviennent fréquemment dans les échanges : ce manque de transports entrave la mise en place d'activités pour les jeunes, pour les populations les plus précaires qui n'ont pas de voiture et pour qui le taxi est onéreux.

2. MANQUE DE STRUCTURES :

- a. Petite enfance : remédier au manque de crèches, de Maisons d'Assistantes Maternelles, de Relais Petite Enfance. Lieux de garde à proximité des zones d'emplois ou des lieux d'éducation et d'apprentissage. Autres équipements : Lieux d'Accueil Enfants Parents ...
- b. Développer les activités de loisirs, les actions socio-éducatives pour les enfants, les jeunes et leurs parents, les centres pour adolescents avec

professionnels adaptés, les centres de vacances (colonies), les Points d'Information Jeunesse

- c. Renforcer, construire et structurer les actions de soutien à la parentalité (violence intra-familiale et conjugale), informer les parents
- d. Déployer et structurer l'implantation des Espaces de Vie Sociale et Centres Sociaux, mutualiser et coconstruire des projets et les financements
- e. Adapter les structures aux réalités des familles (plages horaires d'ouverture, nombre de places...)

Le manque de structures est important : le territoire se compose d'une forte jeunesse, mais celle-ci n'est pas assez encadrée faute de structures culturelles ou sportives.

Ceci est vrai à chaque âge : petite enfance, enfance, jeunesse, parents...

3. MANQUE DE MOYENS HUMAINS ET DE FORMATION :

- a. Petite Enfance : manque de professionnels formés
- b. Manque de moyens humains : psychologues, thérapeutes, travailleurs sociaux...
- c. Pour contrecarrer la faible attractivité du territoire : améliorer les conditions de travail, les salaires
- d. Développer des formations pour répondre aux besoins des structures
- e. Faciliter l'accès aux formations
- f. Délocaliser les lieux de formation en commune (hors Cayenne)

Le manque de moyens humains et les besoins en matière de formation sont criants : comment tenter de répondre aux besoins, sous quelle forme, avec quels acteurs, quel calendrier ?

Autant de questions auxquelles il conviendra de réfléchir pour impulser ces travaux.

4. MEILLEURE STRUCTURATION ET COORDINATION :

- a. Créer une association centralisatrice des travailleurs sociaux et mutualiser les interventions auprès des personnes
- b. Créer un annuaire recensant toutes les orientations existantes
- c. Organiser des concertations avec les acteurs : prise en compte des besoins du terrain, adaptation des politiques nationales
- d. Prendre en compte des spécificités du territoire
- e. Pour un développement harmonieux et efficace des politiques locales, mettre en adéquation la vision politique et les besoins du territoire
- f. Organiser et animer des réseaux afin de se connaître, travailler en complémentarité, avoir un diagnostic territorial fiable et réaliste

Le besoin de structuration et de coordination sur le terrain est clairement exprimé : il conviendra de proposer des mesures à inscrire dans le futur STSF.

5. QUELQUES PROPOSITIONS CONCRETES :

- a. Développer des actions de sensibilisation et éducation à l'environnement
- b. Réfléchir à un système de subventions et contrats pluriannuels (ressources humaines, formation, développement stratégique...)
- c. Pour la Petite enfance : proposer de revoir la Prestation de Service Unique et l'adapter (bonus départemental)
- d. Pour la Petite enfance : considérer la mise en œuvre d'un guichet unique
- e. Pour la Petite enfance : envisager plus d'information aux familles (tri, recyclage, allaitement, santé...)

Les quelques exemples ci-dessus montrent que les acteurs du territoire foisonnent d'idées pour améliorer la cohésion sociale et les échanges constructifs entre les habitants.

• Quelles ressources et quels atouts sur lesquels s'appuyer ?

Les ressources et atouts de l'ensemble du territoire de la CACL sont les suivants :

- Les engagements associatifs, humains, qui pallient le manque de services publics
- Le réseau associatif riche et dynamique
- Les dispositifs Caf
- Un Comité des financeurs
- La CTG, la DGCOPOP, la Politique de la ville
- Agence Régionale de Santé
- La CACL, les communes
- Les entreprises, les organismes de formation
- Les bailleurs sociaux
- Université, France Travail
- A venir : village Inclusion
- Banque des territoires, Agence Française de Développement
- Les fonds européens
- YANA-J pour les jeunes, la Maison des Adolescents de Cayenne
- UDAF, AGAV
- Ludothèque de Rémire, la Maison des familles, le Réseau Périnat
- Population et familles volontaires pour participer aux actions
- Diagnostics, bilans, Analyse des Besoins Sociaux des CCAS

Résumé :

Bien qu'éloigné des canons du territoire hexagonal, le Centre Littoral apparaît plus « privilégié » que les autres intercommunalités : meilleure offre de services, de structures, de dispositifs. Les acteurs de ce territoire ont par conséquent une volonté de structuration, d'organisation, tout en renforçant le déploiement des services aux familles où tous les dispositifs restent à développer. Le territoire du Centre Littoral s'inscrit dans une volonté d'agencement de l'existant et de coordination entre les différents acteurs, tant associatifs qu'institutionnels. Ceci permettrait une meilleure optimisation des résultats attendus.

Les envies de transformations sont nombreuses ; le développement de transports en commun pour faciliter la mobilité, celui de formations pour répondre aux besoins des structures sont deux changements vivement souhaités. Pour ce qui est des services aux familles, l'accent est mis sur les besoins de structures : crèches, animation sociale, péri et extra-scolaire, parentalité...

Il existe une réelle volonté d'améliorer l'accès aux loisirs, à la culture sur l'ensemble du territoire et dans chacune des communes, pas uniquement à Cayenne.

Pour ce faire, il est indispensable de s'appuyer sur les ressources et les moyens existants et en premier lieu sur les talents des acteurs du territoire : sa population dynamique et volontaire, son réseau associatif dense, les entreprises locales, les pouvoirs publics, les structures d'animation de la vie sociale (Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale), la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral, la Collectivité Territoriale de Guyane, les CCAS, les mairies...

Les idées innovantes et originales pour améliorer la qualité de vie, augmenter la cohésion sociale, favoriser l'épanouissement des populations sur le territoire sont bien exprimées : charge au prochain STSF de proposer une méthode de mise en œuvre.

Il ressort de cette matinée de concertation, un réel besoin, un vrai souhait de pouvoir renouveler ces moments de partage et d'échanges ; les acteurs du terrain ont trop peu souvent l'occasion de se parler, de communiquer. Or cela s'avère indispensable à une meilleure coordination entre tous les acteurs, sur le territoire.

Propos conclusifs :

Remerciements à tous les participants aux travaux du CTT du Centre Littoral.

Très prochainement le compte-rendu de ces travaux sera envoyé. Il s'agira de faire émerger les points les plus saillants des travaux et ce qui devra être inscrit dans le prochain STSF.

De futurs CTT sont à prévoir.

Un Comité Territorial des Services aux Familles (CTSF) aura lieu pour restitution des concertations faites dans chaque intercommunalité, au préfet et à tous les membres du CTSF.

COMPTE RENDU CTT CCEG DU 19 SEPTEMBRE 2024 :

COMITE TERRITORIAL THEMATIQUE DE L'EST GUYANAIS

LE 19 SEPTEMBRE 2024 A SAINT-GEORGES DE
L'OYAPOCK

Rédactrice du compte-rendu : Claude CONAN, secrétaire générale du Comité Territoriale des Services aux Familles et coordonnatrice du Schéma Territorial des Services aux Familles

Préambule :

La Communauté de Communes de l'Est Guyanais (CCEG) se compose des communes de Saint-Georges, Camopi, Régina et Ouanary. L'arrondissement de Saint-Georges, créé en octobre 2022, comporte les mêmes 4 communes que l'intercommunalité.

Le territoire de l'Est bénéficie de **3 Conventions Territoriales Globales (CTG) signées entre la commune et la Caf** et qui se déclinent de cette façon :

- CTG de St-Georges : 2023 à 2027
- CTG de Camopi : 2023 à 2027
- CTG de Régina : 2024 à 2027

Ces 3 communes ont un Projet Social de Territoire (PST) à développer.

Au dernier recensement de 2020, la commune de Ouanary comptait 266 habitants ; pour cette commune, un autre type d'accompagnement est à envisager.

Nous remercions Monsieur le Maire de Saint-Georges qui a gentiment prêté ses locaux pour tenir cette réunion.

Présences :

N°	Qualité	Prénom Nom	Coordonnées Mail
1	Direction de l'Action Sociale de Proximité (DASP) à la Collectivité Territoriale de Guyane	Paola JACOB	paola.jacob@ctguyane.fr
2	Direction de l'Action Sociale de Proximité (DASP) à la Collectivité Territoriale de Guyane, Responsable des Antennes sociales de l'Est	Raymonde HO-TRAM-FOO	raymonde.hotramfoo@ctguyane.fr
3	DAAC	Nessie TORRES	direction@daacguyane.org
4	DAAC référente famille	Maude DE LAPEYRE DE BELLAIRE	referentefamille.daac@gmail.com
5	IDSANTE chargée de projet	Johanna GAUGIRARD	gaugirard.johanna@idsante.eu
6	IDSANTE éducateur spé	Kevin FURRER	furrer.kevin@idsante.eu
7	SLAR : EVS	Romieu DULBECCO	association@slar.fr
8	La CRITIC	Joanaël LEBLANC	contact@la-critic.org
9	La CRITIC	Julien JOANNY	contact@la-critic.org
10	LIANE	Caroline WHITTINGTON	direction-liane@groupe-aprosep.com
11	Centre Hospitalier de Cayenne Equipe mobile de St-Georges	Cristina BELTAN	emspec.saintgeorges@ch-cayenne.fr
12	Centre Hospitalier de Cayenne Equipe mobile de St-Georges	Roziane BARBOZA	emspec.saintgeorges@ch-cayenne.fr
13	Réseau Périnatal Référente Grossesses Adolescentes	Aurélie PUYDOYEUX	Coordination-grh@reseauperinatguyane.fr
14	Attr'Action : chargée de coopération territoriale	Cherlande CYRILLE	cherlande@attraction-guyane.fr
15	Attr'Action: chargée de coopération territoriale	Maudeline LOUIS AIME	maudeline@attraction-guyane.fr
16	Caf : chargée de conseil et de développement	Anne VIVANT	anne.vivant@caf973.caf.fr
17	Caf : chargé de conseil et de développement	Christian TIEGOT	christian.tiegot@caf973.caf.fr
18	Secrétaire générale du Comité Territoriale des Services aux Familles et coordonnatrice du Schéma Territorial des Services aux Familles	Claude CONAN	claudе.conan@caf973.caf.fr

Propos introductifs :

Le **Comité Territorial Thématique (CTT)** de l'Est guyanais est organisé par la Caf de Guyane et la Préfecture.

Contextualisation : Le **Schéma Territorial des Services aux Familles (STSF)**, est un plan pluriannuel qui pilote les services aux familles sur le territoire « depuis la grossesse jusqu'aux 25 ans de l'enfant ». Il est la pierre angulaire du pilotage des services aux familles. Ces services comprennent notamment l'accueil du jeune enfant et les services de soutien à la parentalité mais peuvent également être étendus aux structures en faveur de la jeunesse et à l'animation de la vie sociale.

Le STSF précédent a pris fin en 2023 et doit donc être renouvelé. Dans le cadre de ce renouvellement, des concertations sont engagées auprès des acteurs de terrain dans chaque intercommunalité.

Pourquoi ces concertations ? Leur but est de faire émerger les problématiques, les sujets, les préoccupations des habitants du territoire, dans le domaine des services aux familles. Mais pas seulement ; il s'agit aussi de dégager des pistes d'amélioration, des points constructifs à mettre en œuvre tous ensemble.

C'est pourquoi tous les acteurs du territoire ou acteurs avec le territoire de l'Est guyanais sont invités à participer à cette concertation.

Ce CTT est animé conjointement avec Accolades et l'équipe Attr'Action ; Accolades est une SCOP qui met à la disposition des territoires des soutiens en ingénierie et aux pratiques de coopération. Maudeline LOUIS AIME et Cherlande CYRILLE, de l'équipe Attr'Action, co-animent le CTT.

Modalités d'organisation du second CTT :

1. Présentation des **principaux résultats du premier CTT** et des attendus du second CTT par Claude CONAN
2. **Moment d'inclusion** et réponse à la question : « quelle est votre principale attente de ce second CTT ? »
Résultats :
 - Avoir des actions concrètes et adaptées aux territoires de l'Est
 - Structurer le partenariat pour mieux adapter les politiques au territoire
3. **World Café** :
Autour de 3 questions et 4 thématiques, les participants réfléchissent à des actions concrètes en matière de services aux familles qu'ils souhaiteraient faire émerger sur le territoire de l'Est guyanais.

Les 3 questions, qui constituent une proposition de trame et nullement un « carcan », sont :

- Quelles orientations priorisez-vous pour votre territoire ?
- Quelles actions concrètes permettront, selon vous, de répondre, de manière efficiente, aux 2 orientations que vous considérez prioritaires pour cette thématique ?
- Quels sont, selon vous, les acteurs susceptibles de conduire ces actions ?

Les 4 thématiques sont celles des principaux services aux familles :

- L'accueil du jeune enfant de moins de 3 ans
- Les activités péri et extra scolaires
- Les dispositifs d'aide à la parentalité
- L'animation de la vie sociale

Le nombre de participants était de 13 : représentants de la Collectivité Territoriale de Guyane, des associations œuvrant sur le terrain, et du domaine de la santé. Il a donc été constitué 2 groupes (6 personnes pour l'un et 7 personnes pour l'autre).

Dans un premier temps, les participants ont réfléchi à la problématique de l'accueil du jeune enfant pour l'un des groupes et à celle des activités péri et extra scolaires pour l'autre (environ 20 minutes pour chaque thématique).

Puis ils ont porté leur réflexion sur la parentalité pour le premier groupe et l'animation de la vie sociale pour le second groupe (environ 20 minutes à chaque fois).

Les 3^{ème} et 4^{ème} tour ont inversé les thématiques des groupes (environ 10 minutes chacun).

Enfin, une séance de débriefing en commun a permis à tous d'échanger sur les souhaits de changement en matière de services aux familles sur le territoire.

Identifier les envies de changement et les moyens permettant ces changements permettra de rédiger un STSF futur en lien avec les réalités du territoire.



Restitution du World Café :

1. Petite enfance : accueil du jeune enfant de moins de 3 ans

1.1 Créer une crèche (municipale ou territoriale) :

- Trouver un local
- Mesurer et évaluer les besoins des populations
- Identifier les publics à prioriser
- Recruter localement les futurs professionnels et participer à leur formation, localement
- Etablir un état des lieux de l'offre informelle / formelle

Questionnement :

A Camopi, le mode de vie est-il compatible avec l'instauration d'une crèche ?...

Modalités d'accueil : quid des personnes en situation irrégulière administrativement ? Elles sont nombreuses, notamment à Saint-Georges.

1.2 Créer une Maison des Assistants Maternels (MAM)

- Recruter localement les futurs professionnels et participer à leur formation, localement
- Etablir un état des lieux des logements des futurs assistants maternels
- Mettre aux normes les logements et/ou demander la mise à disposition de logements sociaux pour leurs activités
- Faire accepter la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)¹

Questionnement :

Les « nounous informelles » doivent se former pour intégrer la sphère formelle : perte de revenus si elles doivent s'arrêter. D'autant plus si la formation est à Cayenne.

En outre, nombre d'entre elles se trouvent en situation irrégulière sur le territoire...

Pour celles qui seraient éligibles à intégrer la sphère formelle, construire un plaidoyer pour les convaincre : A co-construire.

Les acteurs peuvent être :

- L'Etat
- Les mairies
- La SIGUY
- Les organisations de la société civile
- Les organismes de formation

Une priorité : aider la parentalité des enfants de moins de 3 ans.

¹ La VAE ou Validation des Acquis de l'Expérience, issue de la Loi de Modernisation Sociale du 17 janvier 2002, est un moyen d'obtenir un diplôme, sans avoir à suivre une formation. Comment ? Tout simplement en partant de son expérience professionnelle ou extra-professionnelle.

Autrement dit, grâce à la VAE, toute personne peut faire reconnaître ses expériences par une certification (diplôme, titre professionnel, CQP...). Peu importe son âge, sa nationalité, son statut ou son niveau de formation.

2. Parentalité : aide et accompagnement des parents

2.1 Renforcer le lien parents / enfants :

- Embaucher des médiateurs scolaires qui font le lien avec les parents
- Faire des cafés parents dans les écoles
- Créer une école des parents
- Mettre en place les dispositifs CLAS²
- Mettre en place des actions de prévention sur les risques (nutrition, écrans, alcool, suicide...)
- Intégrer les actions dans le Centre Social existant
- Accompagner les parents souffrant d'addiction (alcool...)
- Focuser sur les familles monoparentales

2.2 Se saisir les dispositifs existants :

- Aide et Accompagnement à Domicile (AAD)³
- Aide Educative à Domicile (AED)⁴
- Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO)⁵

Ces structures manquent sur le territoire de l'Est par défaut de professionnels.

2.3 Prévenir les maternités des mères mineures :

- Accompagner les jeunes mères

2.4 Développer le partenariat entre les différents acteurs :

- Institutions, Associations, Etat, Parents...

² Le contrat local accompagnement à la scolarité (CLAS) : vise à Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants, offrir l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école, contribuer à l'égalité des chances et à la prévention de l'échec scolaire.

Les actions doivent être menées dans le cadre d'un partenariat avec les communes, l'Éducation Nationale, les écoles, les collèges et les lycées. Le CLAS doit s'articuler avec les autres actions mises en place, notamment par l'Éducation Nationale.

³ Arrivée d'un enfant, recomposition familiale, déménagement, démarche d'insertion socio-professionnelle, maladie d'un enfant ou d'un parent, séparation, parent d'un enfant porteur de handicap... Une aide à domicile diplômée et qualifiée peut être sollicitée dans toutes les étapes de la vie pour accompagner les parents dans leur rôle.

⁴ L'aide éducative à domicile permet à certaines familles, dans le cadre de la protection de l'enfance, la mise en place de mesures pour améliorer les relations parents / enfants. Elle est attribuée, sous certaines conditions, notamment au père ou la mère lorsque la santé, la sécurité, l'entretien ou l'éducation de leur enfant le nécessitent.

⁵ L'Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO) est une mesure ordonnée par le juge des enfants en Protection de l'enfance. Elle consiste en l'intervention à domicile d'un travailleur social pour une durée variable (de 6 mois à 2 ans, renouvelable jusqu'aux 18 ans de l'enfant). Le travailleur social travaille avec enfants et parents sur certains sujets en profondeur. Au bout de 6 mois, il fait un rapport au juge et à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) pour indiquer comment il perçoit l'évolution de la situation et formuler les préconisations (poursuites de la démarche ou changement de stratégie face à une inefficacité de son intervention ou une situation trop dangereuse pour les enfants, etc.)

Les acteurs peuvent être :

- Les associations
- La Caf
- Les organisations de la société civile
- Les organismes de formation
- Le rectorat
- Aide Sociale à l'Enfance
- La Collectivité Territoriale de Guyane
- L'hôpital
- La PMI
- Les travailleurs sociaux
- LES PARENTS

3. Enfance et jeunesse : activités péri et extra scolaires

3.1 Redonner du sens aux professions de l'action sociale :

- Intervention dans les établissements scolaires
- Immersion en situation professionnelle
- Valorisation des parcours « réussis » (succès story)

Les besoins du territoire en matière de ressources humaines sont importants : animateurs, professionnels de la petite enfance, Technicien de l'intervention sociale et familiale...

3.2 Maitriser les savoirs de base :

- Accompagnement renforcé
- Dispositifs CLAS (cf supra)

Selon les acteurs du terrain, les élèves ont un niveau scolaire inférieur à celui attendu.

3.3 Professionnaliser les acteurs :

- Parcours
- Apprentissage

3.4 Améliorer l'accès aux droits :

- Expliquer leurs droits aux usagers, jeunes et parents : médiation administrative
- Transmettre l'information aux associations qui peuvent être relais

3.5 Créer des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) :

- Demande forte !
- Structuration de services de qualité avec des professionnels formés à l'animation sur les temps périscolaires et les temps extrascolaires
- Tarification modulable en fonction des revenus des parents

4. Animation de la Vie Sociale : Centres Sociaux (CS) et Espaces de Vie Sociale (EVS)

4.1 Renforcer plus que développer (stabiliser les équipes) :

- Professionnaliser
- Recruter localement

4.2 Accroître l'attractivité des professions et du territoire :

- Aider à l'installation ; réservation de logement
- Développer des services de proximité

4.3 Identifier les CS et EVS comme structures généralistes :

- Structurer le partenariat
- Faire le lien avec les autres structures
- Développer le maillage

4.4 Améliorer la communication :

- Identifier le CS ou EVS comme point d'ancrage pour accéder à l'information



Résumé : Les actions concrètes qui seront inscrites dans le STSF 2024-2029

Thématique	Actions	Commune	Echéance
Petite enfance	Créer une crèche	Saint-Georges	2025 à 2029
	Créer une Maison des Assistants Maternels	Saint-Georges	2025 à 2029
Enfance et jeunesse	Créer des Accueils Collectifs de Mineurs	Saint-Georges Régina Camopi	2025 à 2029
	Professionaliser les acteurs	Saint-Georges Régina Camopi	2025 à 2029
Parentalité	Créer une Ecole des parents ou un dispositif équivalent	Saint-Georges Régina Camopi	2025 à 2029
	Aider à répondre aux Appels à Projet CLAS	Saint-Georges Régina Camopi	2025 à 2029
	Mettre en place des actions de préventions des risques en coopération avec le Centre Social : addictions, nutrition, suicide, grossesses précoces...	Saint-Georges	2025 à 2029
	Développer les autres dispositifs existants : AAD, AED, AEMO...	Saint-Georges Régina Camopi	2025 à 2029
Animation Vie Sociale	Renforcer l'existant : professionnaliser, recruter localement, aider à l'installation...	Saint-Georges Régina Camopi	2025 à 2029
	Identifier les CS et EVS comme structures généralistes : structurer le partenariat, développer le maillage des actions, identifier le CS ou l'EVS comme point d'ancrage d'accès à l'information...	Saint-Georges Régina Camopi	2025 à 2029

Il doit être fait mention de la nécessité de **former et de recruter localement**.

Quand les formations ont lieu à Cayenne, cela demande une organisation et une logistique parfois complexes à mettre en œuvre (transport, hébergement, perte de revenu...) et risque de décourager les bonnes volontés.

Quand les personnes recrutées ne sont pas issues du territoire, elles n'ont pas forcément vocation à s'y installer durablement, ce qui peut produire un turn-over préjudiciable à la pérennité des actions entreprises.

En outre, un lien est à faire et à prévoir avec le développement futur supposé d'Oiapoque au Brésil (essor de l'industrie pétrolière), en face de la commune de Saint-Georges.

Propos conclusifs :

Remerciements à tous les participants aux travaux du CTT de l'Est guyanais.

La signature du STSF 2024-2029 par le préfet, le président de la Collectivité Territoriale de Guyane, le président de l'Association des Maires de Guyane et la présidente de la Caf interviendra le 11 décembre prochain.

L'année prochaine, en 2025, seront mis en place le pilotage et la gouvernance du STSF.

Tous les participants et toutes les personnes sur la liste des CTT de l'Est guyanais recevront les informations concernant la suite des travaux.

Il s'agira alors de construire ensemble le projet social du territoire et de mettre en œuvre les actions de manière très concrète.



COMPTE RENDU CTT CCDS DU 12 SEPTEMBRE 2024 :

COMITE TERRITORIAL THEMATIQUE DES SAVANES

LE 12 SEPTEMBRE 2024 A KOUROU

Rédactrice du compte-rendu : Claude CONAN, secrétaire générale du Comité Territoriale des Services aux Familles et coordonnatrice du Schéma Territorial des Services aux Familles

Préambule :

La Communauté de Communes Des Savanes (CCDS) se compose des communes de Kourou, Sinnamary, Iracoubo et Saint-Elie. Ces communes font partie de l'arrondissement de Cayenne.

Le territoire des Savanes bénéficie de **3 Conventions Territoriales Globales (CTG) signées entre la commune et la Caf** et qui se déclinent de cette façon :

- CTG de Kourou : 2024 à 2027
- CTG de Sinnamary : 2021 à 2025
- CTG d'Iracoubo : 2021 à 2024

Ces 3 communes ont un Projet Social de Territoire (PST) à développer.

Au dernier recensement de 2021, la commune de Saint-Elie comptait 241 habitants ; pour cette commune, un autre type d'accompagnement est à envisager.

Nous remercions Monsieur le Maire de Kourou qui a gentiment prêté les locaux de la médiathèque pour tenir cette réunion.

Présences :

N°	Qualité	Prénom Nom	Coordonnées Mail
1	Mairie Iracoubo : DGS	Pierre MAILLARD	direction.iracoubo@gmail.com
2	CIASS	Virginie DIAS	virginie.dias@ciass-guyane.fr
3	CCDS	Maryvonne AMAT	maryvonne.amat@ccds-guyane.fr
4	CCDS	Jefrado AMALENSI	jefrado.amalensi@ccds-guyane.fr
5	Sabi Teka I Koumoutou (STIK)	Veonis Tania AMALENSI	stik2020.asso@gmail.com
6	ADSSUK Association de Développement Social et de Solidarité Urbaine de Kourou		c.lepelletier.adssuk@gmail.com
7	An nou kombat ansanm tout inegalite di jodla Cheffe de service Pôle enfance jeunesse Kourou / Macouria	Caroline LEDOT	c.ledot@akatij.fr
8	Action Prévention Santé Villages	Lucinda GUNTHER	aps.villages@gmail.com
9	France Travail	Mme YECK PANG	
10	France Travail	Jonathan CATAN	jonathan.catan@pole-emploi.fr
11	CRIJ Guyane	Sonia VIDAL	sonia.vidal@infojeunesfrance.org
12	CNES	Eric MEDAILLE	eric.medaille@cnes.fr
13	CRPV Cheffe de projet ingénierie sociale	Marion GROSINI	cellulemediation.crpvguyane@gmail.com
14	Attr'Action : chargée de coopération territoriale	Chantal EDUARDS	chantal@attraction-guyane.fr
15	Attr'Action : chargée de coopération territoriale	Vanessa DOS SANTOS ABREU	vanessa@attraction-guyane.fr
16	Accolades	Thierry CHEINE	thierry.cheine@accolades-dsl.com
17	Attr'Action : chargée de coopération territoriale	Cherlande CYRILLE	cherlande@attraction-guyane.fr
18	Attr'Action : chargée de coopération territoriale	Maudeline LOUIS AIME	maudeline@attraction-guyane.fr
19	Caf : chargée de conseil et de développement	Aude POLONY	aude.polony@caf973.caf.fr
20	Caf : chargé de conseil et de développement	Christian TIEGOT	christian.tiegot@caf973.caf.fr
21	Secrétaire générale du Comité Territoriale des Services aux Familles et coordonnatrice du Schéma Territorial des Services aux Familles	Claude CONAN	claudette.conan@caf973.caf.fr

Propos introductifs :

Le **Comité Territorial Thématique (CTT)** des Savanes est organisé par la Caf de Guyane et la Préfecture.

Contextualisation : Le **Schéma Territorial des Services aux Familles (STSF)**, est un plan pluriannuel qui pilote les services aux familles sur le territoire « depuis la grossesse jusqu'aux 25 ans de l'enfant ». Il est la pierre angulaire du pilotage des services aux familles. Ces services comprennent notamment l'accueil du jeune enfant et les services de soutien à la parentalité mais peuvent également être étendus aux structures en faveur de la jeunesse et à l'animation de la vie sociale.

Le STSF précédent a pris fin en 2023 et doit donc être renouvelé. Dans le cadre de ce renouvellement, des concertations sont engagées auprès des acteurs de terrain dans chaque intercommunalité.

Pourquoi ces concertations ? Leur but est de faire émerger les problématiques, les sujets, les préoccupations des habitants du territoire, dans le domaine des services aux familles. Mais pas seulement ; il s'agit aussi de dégager des pistes d'amélioration, des points constructifs à mettre en œuvre tous ensemble.

C'est pourquoi tous les acteurs du territoire ou acteurs avec le territoire des Savanes sont invités à participer à cette concertation.

Ce CTT est animé conjointement avec Accolades et l'équipe Attr'Action ; Accolades est une SCOP qui met à la disposition des territoires des soutiens en ingénierie et aux pratiques de coopération. Chantal EDUARDES et Vanessa DOS SANTOS ABREU de l'équipe Attr'Action, co-animent le CTT, avec l'appui de Maudeline LOUIS AIME et Cherlande CYRILLE d'Attr'Action et de Thierry CHEINE d'Accolades.

Modalités d'organisation du second CTT :

1. Présentation des **principaux résultats du premier CTT** et des attendus du second CTT par Claude CONAN
2. **Moment d'inclusion** : volonté de se retrouver, de se connaître, de partager des connaissances du territoire, de réseauter et se renforcer mutuellement, de définir conjointement un plan d'action répondant aux besoins du territoire.
3. **World Café** :
Autour de 3 questions et 4 thématiques, les participants réfléchissent à des actions concrètes en matière de services aux familles qu'ils souhaiteraient faire émerger sur le territoire des Savanes.

Les 3 questions, qui constituent une proposition de trame et nullement un « carcan », sont :

- Quelles orientations priorisez-vous pour votre territoire ?
- Quelles actions concrètes permettront, selon vous, de répondre, de manière efficiente, aux 2 orientations que vous considérez prioritaires pour cette thématique ?
- Quels sont, selon vous, les acteurs susceptibles de conduire ces actions ?

Les 4 thématiques sont celles des principaux services aux familles :

- L'accueil du jeune enfant de moins de 3 ans
- Les activités péri et extra scolaires
- Les dispositifs d'aide à la parentalité
- L'animation de la vie sociale

Le nombre de participants était de 13 : représentants des mairies, de la Communauté de Communes Des Savanes (CCDS), du Centre Intercommunal d'Action Sociale des Savanes (CIASS), des associations œuvrant sur le terrain, du Centre National d'Etudes Spatiales (CNES) et du Centre de Ressources Politique de la Ville (CRPV). Il a donc été constitué 2 groupes (6 personnes pour l'un et 7 personnes pour l'autre).

Dans un premier temps, les participants ont réfléchi à la problématique de l'accueil du jeune enfant pour l'un des groupes et à celle des activités péri et extra scolaires pour l'autre (environ 30 minutes pour chaque thématique).

Puis ils ont porté leur réflexion sur la parentalité pour le premier groupe et l'animation de la vie sociale pour le second groupe (environ 20 minutes à chaque fois).

Les 3^{ème} et 4^{ème} tour ont inversé les thématiques des groupes (environ 10 minutes chacun).

Identifier les envies de changement et les moyens permettant ces changements permettra de rédiger un STSF futur en lien avec les réalités du territoire.



Restitution du World Café :

1. Petite enfance : accueil du jeune enfant de moins de 3 ans

1.1. Créer des crèches à Kourou

1.2. Développer les Maisons des Assistants Maternels (MAM) à Iracoubo et Sinnamary :

- Promouvoir le métier d'assistant maternel
- Capter les « nounous informelles »
- Proposer des formations prises en charge
- Faire connaître les subventions pour faciliter l'installation et mettre aux normes les logements

Les acteurs peuvent être :

- La Collectivité Territoriale de Guyane
- Les mairies et la Communauté de Communes Des Savanes
- La Caf
- L'Etat
- Les bailleurs
- France Travail et Mission Locale
- Les organismes de formation
- La Maison Familiale Rurale

2. Parentalité : aide et accompagnement des parents

2.1. Sortir les parents de leur isolement : Mettre en place un bus parcourant le territoire (solution de mobilité inversée)

- Proposer des services aux parents
- Passage du bus préparé en amont avec les communes et autres partenaires
- Programmation annuelle : par mois, par thématique
- Faire de l'accès aux droits
- Le cas échéant, orienter vers les professionnels de santé pour accès aux droits et aux soins

2.2. Créer une école des parents⁶ (idée des directeurs d'école à Iracoubo)

2.3. Sensibiliser les professionnels de la Petite Enfance et de la Parentalité aux représentations et pratiques familiales des différentes communautés (approche interculturelle)

⁶ Les écoles de parents et éducateurs sont acteurs majeurs de soutien à la parentalité. Leurs objectifs :

- Favoriser le dialogue dans le groupe familial
- Mettre en relation les parents et les professionnels
- Participer à la formation et à l'accompagnement des professionnels de l'éducation et du secteur sanitaire et social
- Organiser des espaces d'échanges entre parents
- Être un acteur direct dans l'éducation des enfants grâce à des dispositifs de prévention, d'information et d'accompagnement, force de proposition en direction des institutions
- Contribuer à rendre acteur de leur vie les parents et les jeunes quelles que soient leurs situations sociales, culturelles, professionnelles et familiales

3. Enfance et jeunesse : activités péri et extra scolaires

3.1. Lutter contre la précarité alimentaire :

- Restauration scolaire plus efficace avec les communes
- Assurer un déjeuner
- Création d'une cuisine
- Lien avec la MFR : cuisine scolaire application
- Créer un jardin partagé

3.2. Développer des Point d'Information Jeunesse (PIJ)⁷ :

3.3. Développer des services :

- Prévention spécialisée
- Créer des associations alternatives
- Faire des enquêtes sur les besoins auprès des habitants puis y répondre avec des modèles alternatifs

3.4. Développer l'aide aux devoirs et lutter contre le décrochage scolaire

- Solliciter les associations, les professionnels de l'Éducation Nationale, le PRE, les jeunes, les parents
- Financements : Caf, mairies, Etat

Les acteurs peuvent être :

- Les mairies
- Les CS et EVS
- Les associations
- La Caf
- EPAG
- Les agriculteurs, la SAFER

4. Animation Vie Sociale : Centres Sociaux (CS), Espaces de Vie Sociale (EVS)

4.1. Poursuivre et s'appuyer sur l'existant :

- Privilégier le portage associatif mais garantir des financements à la hauteur (ville + Caf + CNES)
- Maintenir des Informations Jeunes dans chaque CS/EVS
- Développer des actions de formation à l'animation
- Dynamiser le partenariat avec les associations et les clubs
- Initier des forums
- Communiquer, planifier des événements avec des interventions régulières dans le temps
- Injecter des fonds
- Cibler les centres d'intérêts (sport, culture...)

4.2. Développer des CS/EVS itinérants

4.3. Favoriser les actions intergénérationnelles

⁷ C'est un lieu d'information, d'écoute et d'accompagnement destiné aux 16 - 30 ans et à leurs parents. Le PIJ est ouvert à tous les publics : collégiens, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi ou en formation, parents, associations... Chacun peut avoir accès à la documentation (classeurs, guides, revues) sur des thématiques aussi variées que l'enseignement, l'emploi, les métiers, la formation permanente, les loisirs, etc. Les animateurs du PIJ peuvent également aider le public dans ses recherches.



Résumé : Les actions concrètes qui seront inscrites dans le STSF 2024-2029

Thématique	Actions	Commune	Echéance
Petite enfance	Créer des crèches	Kourou	2025 à 2029
	Créer des Maisons des Assistants Maternels	Iracoubo Sinnamary	2025 à 2029
Enfance et jeunesse	Lutter contre la précarité alimentaire par la mise en place de la restauration scolaire	Kourou Iracoubo Sinnamary	2025 à 2029
	Développer des Points Information Jeunesse	Kourou Iracoubo Sinnamary	2025 à 2029
	Développer l'aide aux devoirs	Kourou Iracoubo Sinnamary	2025 à 2029
Parentalité	Rompre l'isolement des parents en mettant en place un bus parcourant le territoire	Kourou Iracoubo Sinnamary	2025 à 2029
	Créer une école des parents ou un dispositif équivalent	Kourou Iracoubo Sinnamary	2025 à 2029
Animation Vie Sociale	Renforcer l'existant : développer des formations à l'animation, maintenir des informations jeunes, dynamiser le partenariat, communiquer et planifier des événements, cibler les centres d'intérêt...	Kourou Iracoubo Sinnamary	2025 à 2029
	Développer des CS/EVS itinérants	Kourou Iracoubo Sinnamary	2025 à 2029
	Favoriser les cations intergénérationnelles	Kourou Iracoubo Sinnamary	2025 à 2029

Il doit être fait mention de la nécessité de **tenir compte des différentes communautés dans une approche culturelle**.

Les différentes populations n'appréhendent pas de la même façon la parentalité, les relations enfants-parents, l'éducation des tous petits... Elles n'ont pas les mêmes représentations de la famille et des relations familiales.

Les solutions de l'aller-vers, de l'itinérance, de la mobilité inversée sont à développer sur le territoire des Savanes.

Propos conclusifs :

Remerciements à tous les participants aux travaux du CTT des Savanes.

La signature du STSF 2024-2029 par le préfet, le président de la Collectivité Territoriale de Guyane, le président de l'Association des Maires de Guyane et la présidente de la Caf interviendra le 11 décembre prochain.

L'année prochaine, en 2025, seront mis en place le pilotage et la gouvernance du STSF.

Tous les participants et toutes les personnes sur la liste des CTT des Savanes recevront les informations concernant la suite des travaux.

Il s'agira alors de construire ensemble le projet social du territoire et de mettre en œuvre les actions de manière très concrète.



COMPTE RENDU CTT CCOG DU 17 SEPTEMBRE 2024 :

COMITE TERRITORIAL THEMATIQUE DE L'OUEST GUYANAIS

LE 17 SEPTEMBRE 2024 A SAINT-LAURENT DU
MARONI

Rédactrice du compte-rendu : Claude CONAN, secrétaire générale du Comité Territoriale des Services aux Familles et coordonnatrice du Schéma Territorial des Services aux Familles

Préambule :

La Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais (CCOG) se compose des communes de Saint-Laurent du Maroni, Mana, Awala-Yalimapo, Apatou, Grand-Santi, Papaïchton, Maripasoula et Saül. Ces communes font partie de l'arrondissement de Saint-Laurent.

Le territoire de l'Ouest guyanais bénéficie de **7 Conventions Territoriales Globales (CTG) signées entre la commune et la Caf** et qui se déclinent de cette façon :

- CTG de St-Laurent : 2020 à 2023 (en renouvellement)
- CTG de Mana : 2021 à 2024
- CTG d'Awala-Yalimapo : 2021 à 2024
- CTG d'Apatou : 2021 à 2024
- CTG de Grand-Santi : 2021 à 2024
- CTG de Papaïchton : 2021 à 2024
- CTG de Maripasoula : 2019 à 2023 (en renouvellement)

Ces 7 communes ont un Projet Social de Territoire (PST) à développer.

Au dernier recensement de 2021, la commune de Saül comptait 317 habitants ; pour cette commune, un autre type d'accompagnement est à envisager.

Nous remercions Madame le Maire de Saint-Laurent du Maroni qui a gentiment prêté la salle de la micro-folie pour tenir cette réunion.

Présences :

N°	Qualité	Prénom Nom	Coordonnées Mail
1	Sous-Préfecture St-Laurent	Capucine FRASIE	capucine.frasie@guyane.pref.gouv.fr
2	Mairie St-Laurent Elue mairie	Linda AFOEDINI	-
3	Mairie St-Laurent CLSPD	Léha TIBERE	l.tibere@saintlaurentdumaroni.fr
4	Mairie St-Laurent CLS	Iris PRZYCHODZEN	i.prychodzen@saintlaurentdumaroni.fr
5	Mairie Apatou DGS	Gontran DELANNAY	gdelannay@ville-apatou.fr
6	Régie de territoire KUMAKU	Melvia AKOOI	melviaakooikumaku@gmail.com
7	Mairie Apatou	Antoine SALOMON	
8	Mairie Apatou	Catherine MIRANDA	
9	Mairie Maripasoula	Denes BANDAI	assistante.maripasoula@gmail.com
10	Mairie Maripasoula	Boris MULLER	-
11	Mairie Gd-Santi	Julienne TOTOE	jymiene973@hotmail.fr
12	Mairie Gd-Santi	Raymonde ADANSIE	raymonde.adansie@grandsanti.fr
13	Dir CCAS	Pascal BISWANA	ccas97320directionsite@orange.fr
14	CTG Direction Action sociale de proximité	Mylène PAUILLAC	mylene.pauillac@ctguyane.fr
15	CTG Direction Action sociale de proximité	Paola JACOB	paola.jacob@ctguyane.fr
16	Mission Locale	Fabio LEON	fabio.leon@mlouestguyanais.fr
17	Réseau Périnat' Coordo Ouest	Victoire CHARVET	ref-ouest@reseauperinatguyane.fr
18	Réseau Périnat' Grossesses ado Ouest	Juliette AGASSEAU	grossesses.ado.ouest@reseauperinatguyane.fr
19	Coordinatrice Cité Éducative St-Laurent	Ania MAHASINGH	a.mahasingh@saintlaurentdumaroni.fr
20	CRPV chargé de mission sécurité et prévention de la délinquance	Guillaume CLAES	prevdelinquance.crpvguyane@gmail.com
21	CRPV chargée de mission santé	Lucile BERTAUX	reseausanteouest.crpvguyane@gmail.com
22	Maia Village	Johana GROS	johanagros.pro@gmail.com
23	CS CARBET DES ASSOCIATIONS	Juan DAVID	carbetdesassociations973@gmail.com
24	EVS Libacadabra	PELLISSIER Chloé	libacadabra@gmail.com
25	EVS Compagnons Batisseurs	Sylvie ALOEPOE	m.aliman-he@compagnonsbatisseurs.eu
26	Fédé CS Chargée de mission	Isabelle MAREZ	isabelle.marez@centres-sociaux.fr
27	Fédé CS Référente jeunesse	Chrystelle LIMA	jeunesses.manioc@gmail.com
28	Attr'Action : chargée de coopération territoriale	Viviane MONIMOFOE	viviane@attraction-guyane.fr
29	Attr'Action: chargée de coopération territoriale	Chantal EDUARDS	chantal@attraction-guyane.fr
30	Attr'Action: chargée de coopération territoriale	Vanessa DOS SANTOS ABREU	vanessa@attraction-guyane.fr
31	Caf : chargée de conseil et de développement	Fabrice HORTH	fabrice.horth@caf973.caf.fr
32	Caf : chargé de conseil et de développement	Stella STANISLAS	stella.stanislas@caf973.caf.fr
33	Secrétaire générale du Comité Territoriale des Services aux Familles et coordinatrice du Schéma Territorial des Services aux Familles	Claude CONAN	claud.conan@caf973.caf.fr

Propos introductifs :

Le **Comité Territorial Thématique (CTT)** de l'Ouest guyanais est organisé par la Caf de Guyane et la Préfecture.

Contextualisation : Le **Schéma Territorial des Services aux Familles (STSF)**, est un plan pluriannuel qui pilote les services aux familles sur le territoire « depuis la grossesse jusqu'aux 25 ans de l'enfant ». Il est la pierre angulaire du pilotage des services aux familles. Ces services comprennent notamment l'accueil du jeune enfant et les services de soutien à la parentalité mais peuvent également être étendus aux structures en faveur de la jeunesse et à l'animation de la vie sociale.

Le STSF précédent a pris fin en 2023 et doit donc être renouvelé. Dans le cadre de ce renouvellement, des concertations sont engagées auprès des acteurs de terrain dans chaque intercommunalité.

Pourquoi ces concertations ? Leur but est de faire émerger les problématiques, les sujets, les préoccupations des habitants du territoire, dans le domaine des services aux familles. Mais pas seulement ; il s'agit aussi de dégager des pistes d'amélioration, des points constructifs à mettre en œuvre tous ensemble.

C'est pourquoi tous les acteurs du territoire ou acteurs avec le territoire de l'Ouest guyanais sont invités à participer à cette concertation.

Ce CTT est animé conjointement avec Accolades et l'équipe Attr'Action ; Accolades est une SCOP qui met à la disposition des territoires des soutiens en ingénierie et aux pratiques de coopération. Viviane MONIMOFOE et Chantal EDUARDS, avec l'appui de Vanessa DOS SANTOS ABREU, de l'équipe Attr'Action, co-animent le CTT.

Modalités d'organisation du second CTT :

1. Présentation des **principaux résultats du premier CTT** et des attendus du second CTT par Claude CONAN
2. **Moment d'inclusion** et réponse à la question : « quelle est votre principale attente de ce second CTT ? »

Résultats :

- Passer aux actions concrètes et réajustées à la réalité du terrain
- Se rencontrer, faire réseau
- Définir ce qui est mobilisable pour accompagner les acteurs... financièrement
- Pouvoir échanger, avoir des éléments concrets pour chacune des thématiques

3. **World Café** :

Autour de 3 questions et 4 thématiques, les participants réfléchissent à des actions concrètes en matière de services aux familles qu'ils souhaiteraient faire émerger sur le territoire de l'Ouest guyanais.

Les 3 questions, qui constituent une proposition de trame et nullement un « carcan », sont :

- Quelles orientations priorisez-vous pour votre territoire ?
- Quelles actions concrètes permettront, selon vous, de répondre, de manière efficiente, aux 2 orientations que vous considérez prioritaires pour cette thématique ?
- Quels sont, selon vous, les acteurs susceptibles de conduire ces actions ?

Les 4 thématiques sont celles des principaux services aux familles :

- L'accueil du jeune enfant de moins de 3 ans
- Les activités péri et extra scolaires
- Les dispositifs d'aide à la parentalité
- L'animation de la vie sociale

Le nombre de participants était de 27 : représentants des mairies, de la sous-préfecture, de la Collectivité Territoriale de Guyane, des associations œuvrant sur le terrain, des domaines de la santé (réseau Périnat'), de la politique de la ville (CRPV), de l'insertion (Mission locale) et de l'animation de la vie sociale (Centres sociaux, Espaces de Vie Sociale et M.ANI.OC). Il a donc été constitué 4 groupes.

Les participants ont réfléchi à chacune des problématiques (accueil du jeune enfant pour l'un des groupes, activités péri et extra scolaires pour un autre, parentalité pour un troisième groupe et animation de la vie sociale pour le quatrième groupe (environ 30 minutes).

Puis les hôtes de tables ont tourné, ce qui fait que chaque groupe a pu réfléchir sur les 4 thématiques (environ 20 minutes pour les 2^{ème} et 3^{ème} tours puis 10 minutes pour le dernier tour).

Les échanges se sont encore poursuivis sur la coursive et même dans la cour !

Identifier les envies de changement en matière de services aux familles et les moyens permettant ces changements permettra de rédiger un STSF futur en lien avec les réalités du territoire.



Restitution du World Café :

1. Petite enfance : accueil du jeune enfant de moins de 3 ans

1.1. Créer une crèche municipale :

- Contrôler les structures d'accueil
- Former à la bientraitance

1.2. Développer l'accueil individuel (MAM non adaptés au territoire)

- Accompagner la promotion du métier d'assistant maternel
- Accompagner la formation des assistants maternels sur le territoire
- Mettre en place un réseau des assistants maternels

1.3. Créer un réseau Petite Enfance financé par la Caf

Les acteurs peuvent être :

- L'Etat
- Les bailleurs sociaux
- France Travail
- La Caf
- La CTG (PMI)
- Les organismes de formation
- Le rectorat
- La CGSS,
- Les fédérations de parents, les parents
- Les assistants maternels
- Les associations

2. Parentalité : aide et accompagnement des parents

2.1. Structurer l'offre Parentalité sur le territoire de l'Ouest :

- 1.1.1. Qui a la capacité de porter des projets ?
- 1.1.2. Accompagnement des parents : demande forte sur le territoire de l'Ouest
- 1.1.3. Harmoniser les différents Appels à Projet
- 1.1.4. Pratiquer « Hors les murs » : aller vers

2.2. Coordonner les actions Parentalité au niveau du CTSF :

- 1.1. Avoir une vision holistique des projets
- 1.2. Réunir ensemble les acteurs de la parentalité

2.3. Développer les structures pouvant accueillir les parents et les enfants⁸

⁸ Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP) : Le LAEP s'adresse aux familles et à leurs enfants âgés de 0 à 6 ans. Au sein d'un lieu convivial et ludique, partager un temps privilégié avec son enfant et avoir des temps d'échanges avec d'autres parents, autour d'activités d'éveil, de temps de lectures ou de jeux. Un lieu gratuit, confidentiel, anonyme et sans inscription.

3. Enfance et jeunesse : activités péri et extra scolaires

3.1. Créer des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) pour animation péri et extra-scolaire :

- Mettre en place un comité de pilotage à l'échelle de la commune
- Sondage auprès des élèves, parents, enseignants
- Formation pour le personnel communal technique et administratif
- S'appuyer sur les CS et EVS existants
- Mettre en réseau les acteurs locaux (parents d'élèves, enseignants, associations, CS et EVS, communes)

3.2. Former aux métiers du secteur enfance et jeunesse :

- Former des jeunes au BAFA / BAFD
- Développer l'offre de formation sur le territoire
- Rendre accessible les lieux de formation
- Trouver des lieux pour effectuer des stages pratiques
- Promouvoir les métiers du secteur

3.3. Créer une antenne Jeunesse enfance :

- Être en capacité, pour les différents acteurs, d'orienter les jeunes⁹
- Ouvrir un bureau d'accompagnement des initiatives de la jeunesse

3.4. Ouvrir des locaux à l'intérieur de l'école pour travailler les aspects transversaux :

- CV
- Papiers
- Utilisation de l'informatique
- ...

Les acteurs peuvent être :

- L'Etat
- La CTG
- Les mairies
- L'ARS
- La Caf
- Le rectorat
- Le tissu associatif
- Maison des adolescents
- CCAS

⁹ Il n'y a pas de PIJ à St-laurent. Le Point d'Information Jeunesse (PIJ) est un lieu d'information, d'écoute et d'accompagnement destiné aux 16 - 30 ans et à leurs parents. Le PIJ est ouvert à tous les publics : collégiens, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi ou en formation, parents, associations... Chacun peut avoir accès à la documentation (classeurs, guides, revues) sur des thématiques aussi variées que l'enseignement, l'emploi, les métiers, la formation permanente, les loisirs, etc. Les animateurs du PIJ peuvent également aider le public dans ses recherches.

4. Animation de la Vie Sociale : Centres Sociaux (CS) et Espaces de Vie Sociale (EVS)

4.1. Animer une dynamique de territoire :

- Développer le pouvoir d’agir des habitants des quartiers
- Développer des partenariats

4.2. Mener des expérimentations dans l’AVS :

- Pluri annualiser les appels à projet
- Simplifier la rédaction des appels à projet et accompagner
- Participer aux COPIL avec tous les acteurs (politiques, techniques, financiers)

4.3. Former aux métiers de l’animation :

- Former au-delà du BAFA : DEJEPS, DES...
- Faire la promotion des métiers qui recrutent dans le domaine

4.4. Améliorer la communication :

- Communiquer sur les actions des CS et EVS

4.5. Mettre en avant l’approche holistique des CS et EVS :

- CS et EVS touchent à tout

Les acteurs peuvent être :

- Association des maires
- La CCOG
- Le tissu associatif
- CCAS



Résumé : Les actions concrètes qui seront inscrites dans le STSF 2024-2029

Thématique	Actions	Commune	Echéance
Petite enfance	Créer une crèche	Saint-Laurent	2025 à 2029
	Développer l'accueil individuel : promouvoir le métier, former les assistants maternels localement, raviver le réseau des assistants maternels	Saint-Laurent	2025 à 2029
	Mettre en place un réseau Petite Enfance	Toutes les communes de la CCOG ayant un PST	2025 à 2029
Enfance et jeunesse	Créer des Accueils Collectifs de Mineurs	Toutes les communes de la CCOG ayant un PST	2025 à 2029
	Professionaliser les acteurs		2025 à 2029
	Ouvrir un Point d'Information jeunesse	Saint-Laurent	2025 à 2029
	Ouvrir des locaux à l'intérieur de l'école pour travailler les aspects transversaux	Saint-Laurent	2025 à 2029
Parentalité	Structurer l'offre Parentalité sur le territoire : accompagner les parents, harmoniser les Appels à Projet, pratiquer l'aller vers et le hors les murs...	Toutes les communes de la CCOG ayant un PST	2025 à 2029
	Développer les structures pouvant accueillir les parents et les enfants de type LAEP		2025 à 2029
	Mettre en place un réseau Parentalité		2025 à 2029
Animation Vie Sociale	Renforcer l'existant : développer le pouvoir d'agir des habitants, former aux métiers de l'animation, promouvoir ces métiers, simplifier les Appels à Projet, les pluri annualiser...	Toutes les communes de la CCOG ayant un PST	2025 à 2029
	Identifier les CS et EVS comme structures généralistes et holistiques : structurer le partenariat, développer le maillage des actions, identifier le CS ou l'EVS comme point d'ancrage d'accès à l'information...		2025 à 2029

Il doit être fait mention de la nécessité de **mettre en avant l'approche holistique des Centres Sociaux et des Espaces de Vie Sociale sur le territoire.**

Ces structures touche-à-tout développent des activités multiples dans tous les domaines des services aux familles et cela présente un réel intérêt pour le territoire : regrouper activités et offres de services facilite la vie des usagers.

Propos conclusifs :

Remerciements à tous les participants aux travaux du CTT de l'Ouest guyanais.

La signature du STSF 2024-2029 par le préfet, le président de la Collectivité Territoriale de Guyane, le président de l'Association des Maires de Guyane et la présidente de la Caf interviendra le 11 décembre prochain.

L'année prochaine, en 2025, seront mis en place le pilotage et la gouvernance du STSF.

Tous les participants et toutes les personnes sur la liste des CTT de l'Ouest guyanais recevront les informations concernant la suite des travaux.

Il s'agira alors de construire ensemble le projet social du territoire et de mettre en œuvre les actions de manière très concrète.



COMPTE RENDU CTT CACL DU 13 SEPTEMBRE 2024 :

COMITE TERRITORIAL THEMATIQUE DU CENTRE LITTORAL

LE 13 SEPTEMBRE 2024 A CAYENNE

Rédactrice du compte-rendu : Claude CONAN, secrétaire générale du Comité Territoriale des Services aux Familles et coordonnatrice du Schéma Territorial des Services aux Familles

Préambule :

La Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL) se compose des communes de Cayenne, Matoury, Rémire-Montjoly, Macouria, Montsinéry-Tonnegrande et Roura. Ces communes font partie de l'arrondissement de Cayenne.

Le territoire du Centre Littoral bénéficie de **6 Conventions Territoriales Globales (CTG) signées entre la commune et la Caf** et qui se déclinent de cette façon :

- CTG de Cayenne : 2021 à 2025
- CTG de Matoury : 2019 à 2022, avenant en 2023, en cours de renouvellement
- CTG de Rémire-Montjoly : 2021 à 2024
- CTG de Macouria : 2020 à 2023, en cours de renouvellement
- CTG de Montsinéry-Tonnegrande : 2023 à 2027
- CTG de Roura : 2021 à 2024

Ces 6 communes ont un Projet Social de Territoire (PST) à développer.

La réunion s'est tenue dans les locaux de la Caf de la Guyane.

Présences :

N°	Qualité	Prénom et Nom	Coordonnées Mail
1	DGCOPOP	Marion DE FALCO	marion.de-falco@guyane.gouv.fr
2	DGCOPOP-JEPVA	Sophia JOSEPH	-
3	CCAS Matoury	Nathalie CIBRELUS	nathalie.cibrelus@mairie-matoury.fr
4	CCAS Matoury	Elisa GOUPILLIER	Elisa.goupillier@ville-matoury.fr
5	CCAS Rémire-Montjoly Responsable développement Action Sociale	Fabrice ETHEVE	ccas.rm.albertrogier@orange.fr
6	CACL Responsable du service planification, habitat et développement social territorial	Cynthia-Renée SAGNE	cynthia-renee.SAGNE@cacl-guyane.fr
7	CACL Coordinatrice du CISM	Katia LOUIS-ALEXANDRE	katia.louis-alexandre@cacl-guyane.fr
8	CTG Cheffe Mission Jeunesse et Citoyenneté	Nadine BEAUDI	nadine.beaudi@ctguyane.fr
9	CTG Direction de l'Action Sociale de Proximité (DASP)	Paola JACOB	paola.jacob@ctguyane.fr
10	CTG Directrice Action Sociale de Proximité (DASP)	Mylène PAUILLAC	mylene.pauillac@ctguyane.fr
11	Association AGAV	Audrey RIDOLFO	direction@agav973.fr
12	Association Guyane Elite	Jasmine DURO	edwina.bocage@gmail.com
13	Association GADJ	Chrystel CHOU TIAM	cps.gadj973@gmail.com
14	LILIPUT SCHOOL	Christine LEWIS	lilliput.school@orange.fr
15	KAZ TIMOUN Directrice	Nina ACCAMAH	kaztimoun.guyane@gmail.com
16	MO PITIT	FLEURIVAL Solène	mopitit@orange.fr
17	Réseau Périnatal Coordinatrice	Emeline MONJARDE	reseauperinatguyane@gmail.com
18	Cité éducative de Cayenne	Simone FRANCOIS	simone.francois@ac-guyane.fr
19	CRPV	Coline ROAGNA	polejeunesse.crvpguyane@gmail.com
20	TANGRAM	Sole LORENTE	sole.lorente@tangram-guyane.org
21	Les petits papillons	Murielle HIGHT	
22	Les joyaux de Guyane	Léolia BAPTISTE	
23	Adi et Nana	Gwladys CARASCO	
24	Sud formation	Marie-Claude GUERRIER	
25	Caf : chargée de conseil et de développement	Anne VIVANT	anne.vivant@caf973.caf.fr
26	Caf : chargée de conseil et de développement	Christian TIEGOT	christian.tiegot@caf973.caf.fr
27	Attr'Action: chargée de coopération territoriale	Dolita ABAADOU	dolita@attraction-guyane.fr
28	Attr'Action: chargée de coopération territoriale	Cherlande CYRILLE	cherlande@attraction-guyane.fr
29	Attr'Action: chargée de coopération territoriale	Maudeline LOUIS AIME	maudeline@attraction-guyane.fr
30	Attr'Action: chargée de coopération territoriale	Chantal EDUARDS	chantal@attraction-guyane.fr
31	Accolades : animateur	Thierry CHEINE	thierry.cheine@accolades-dsl.com
32	Secrétaire générale du Comité Territoriale des Services aux Familles et coordinatrice du Schéma Territorial des Services aux Familles	Claude CONAN	claud.conan@caf973.caf.fr

Propos introductifs :

Le **Comité Territorial Thématique (CTT)** du Centre Littoral est organisé par la Caf de Guyane et la Préfecture.

Contextualisation : Le **Schéma Territorial des Services aux Familles (STSF)**, est un plan pluriannuel qui pilote les services aux familles sur le territoire « depuis la grossesse jusqu'aux 25 ans de l'enfant ». Il est la pierre angulaire du pilotage des services aux familles. Ces services comprennent notamment l'accueil du jeune enfant et les services de soutien à la parentalité mais peuvent également être étendus aux structures en faveur de la jeunesse et à l'animation de la vie sociale.

Le STSF précédent a pris fin en 2023 et doit donc être renouvelé. Dans le cadre de ce renouvellement, des concertations sont engagées auprès des acteurs de terrain dans chaque intercommunalité.

Pourquoi ces concertations ? Leur but est de faire émerger les problématiques, les sujets, les préoccupations des habitants du territoire, dans le domaine des services aux familles. Mais pas seulement ; il s'agit aussi de dégager des pistes d'amélioration, des points constructifs à mettre en œuvre tous ensemble.

C'est pourquoi tous les acteurs du territoire ou acteurs avec le territoire du Centre Littoral sont invités à participer à cette concertation.

Ce CTT est animé conjointement avec Accolades et l'équipe Attr'Action ; Accolades est une SCOP qui met à la disposition des territoires des soutiens en ingénierie et aux pratiques de coopération. Dolita ABAADOU et Cherlande CYRILLE co-animent le CTT, avec l'appui de Chantal EDUARDES et Maudeline LOUIS AIME de l'équipe Attr'Action, et Thierry CHEINE d'Accolades.

Modalités d'organisation du second CTT :

1. Présentation des **principaux résultats du premier CTT** et des attendus du second CTT par Claude CONAN
2. **Moment d'inclusion** et réponse à la question : « quelle est votre principale attente de ce second CTT ? »

Résultats :

- Faire remonter les difficultés des structures du terrain, apporter des solutions concrètes pour sécuriser et accompagner au mieux l'existant, travailler main dans la main entre structures étatiques et entreprises, envisager la reconduction des dispositifs, évaluer ce qui a été impulsé, faire remonter les travaux aux décideurs
- Avoir une visibilité des axes déclinés dans le STSF
- Faire réseau
- Renforcer la prévention des grossesses précoces en travail collaboratif avec les acteurs de terrain et sur les 1000 premiers jours avec insertion professionnelle pour éviter décrochage scolaire, stigmatisation etc....

3. **World Café :**

Autour de 3 questions et 4 thématiques, les participants réfléchissent à des actions concrètes en matière de services aux familles qu'ils souhaiteraient faire émerger sur le territoire du Centre Littoral.

Les 3 questions, qui constituent une proposition de trame et nullement un « carcan », sont :

- Quelles orientations priorisez-vous pour votre territoire ?
- Quelles actions concrètes permettront, selon vous, de répondre, de manière efficiente, aux 2 orientations que vous considérez prioritaires pour cette thématique ?
- Quels sont, selon vous, les acteurs susceptibles de conduire ces actions ?

Les 4 thématiques sont celles des principaux services aux familles :

- L'accueil du jeune enfant de moins de 3 ans
- Les activités péri et extra scolaires
- Les dispositifs d'aide à la parentalité
- L'animation de la vie sociale

Le nombre de participants était de 24 : représentants des mairies, de la préfecture, de la Collectivité Territoriale de Guyane, des associations œuvrant sur le terrain, des crèches, des domaines de la santé (réseau Périnat'), de la politique de la ville (CRPV) et de l'animation de la vie sociale (Centre Social). Il a donc été constitué 4 groupes.

Les participants ont réfléchi à chacune des problématiques (accueil du jeune enfant pour l'un des groupes, activités péri et extra scolaires pour un autre, parentalité pour un troisième groupe et animation de la vie sociale pour le quatrième groupe (environ 30 minutes).

Puis les hôtes de tables ont tourné, ce qui fait que chaque groupe a pu réfléchir sur les 4 thématiques (environ 20 minutes pour les 2^{ème} et 3^{ème} tours puis 10 minutes pour le dernier tour). Les échanges se sont encore poursuivis dans les couloirs !

Identifier les envies de changement en matière de services aux familles et les moyens permettant ces changements permettra de rédiger un STSF futur en lien avec les réalités du territoire.



Restitution du World Café :

1. Petite enfance : accueil du jeune enfant de moins de 3 ans

1.1. Accompagner la diversification des lieux d'accueil pour la petite enfance, accessibles à tous, à horaires variables :

- Actions concrètes : halte-garderie, Relais Petite Enfance, LAEP, ludothèque
- Penser des formats d'itinérance
- Renforcer, structurer et formaliser le réseau Petite Enfance : accompagner les « taties » non déclarées, diversifier les formations (EJE, puériculture, assistant maternel...)
- Les acteurs : mairies, associations, entreprises, Caf, CTG, Etat, CACL, ARS

1.2. Développer la formation des professionnels de la Petite Enfance

- Accompagner les nouveaux professionnels
- Accompagner les maitres d'apprentissage
- Echanger sur les bonnes pratiques
- Mettre en place une journée pédagogique avec formation

1.3. Accompagner les structures existantes

- Simplifier les démarches des cahiers des charges PMI et Caf
- Créer un guichet unique pour éviter de transmettre les mêmes documents partout
- Accompagner les porteurs de projet

2. Parentalité : aide et accompagnement des parents

2.1. Atténuer la précarité de certains parents par l'Aide et l'Accompagnement à Domicile (AAD¹⁰) :

- Développer le service AAD

2.2. Lutter contre les violences intrafamiliales :

- Sensibiliser, médiatiser, aller vers...
- S'appuyer sur les institutions (ASE), les professionnels de santé, les associations...
- Développer les logements d'urgence
- Créer un hébergement mère-enfant

2.3. Développer les services de psychiatrie pour le Pôle mère-enfant :

- Développer la médiation en santé

2.4. Lutter contre l'isolement des parents :

- Créer des espaces de paroles
- Développer les lieux parents enfants
- Créer des Cafés des parents dans les écoles
- Accompagner les parents sous forme d'ateliers

¹⁰ Pour soutenir les familles lors d'un événement affectant momentanément l'équilibre familial comme une grossesse, une séparation ou un décès, les Caisses d'allocations familiales (CAF) financent un dispositif d'aide et d'accompagnement à domicile (AAD) de la parentalité.

- Créer des tiers-lieux pour des rencontres thématiques

2.5. Expérimenter des pistes d'actions complémentaires :

- Créer des crèches au sein des lycées : lieu de garde, de formation, d'orientation, de prévention
- Développer les Maisons des Familles dans les différents quartiers, qui soient accessibles par des moyens de transports non motorisés : prévenir les risques d'isolement, santé mentale, lieux de vie, de convivialité...

3. Enfance et jeunesse : activités péri et extra scolaires

3.1. Créer des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) pour animation péri et extra-scolaire :

- Favoriser l'accès aux loisirs, à la culture : bibliobus, ludobus, s'appuyer sur le réseau AVS (les associations vont dans les CS et EVS)
- Favoriser la mobilité des jeunes
- Lutter contre le décrochage scolaire en renforçant, dupliquant les dispositifs de scolarisation à domicile
- Faire de la prévention en couplant les actions de prévention à des actions de loisirs
- Soutenir les initiatives des jeunes : travailler sur les compétences et employabilité des jeunes via des projets d'engagements
- Accompagner les parents pour mobiliser les dispositifs d'accès aux loisirs et accès aux droits en organisant des réunions dans les clubs, les CS/EVS pour promouvoir les dispositifs (avec les CCAS et CS/EVS)
- Mettre en place un réseau Enfance et Jeunesse

3.2. Former aux métiers du secteur enfance et jeunesse :

- Développer l'offre de formation sur le territoire
- Promouvoir les métiers du secteur

Les acteurs peuvent être :

- PIJ
- CRIJ
- MANIOC
- CTG - IRDTS
- Mairies
- Etat
- CTSF

4. Animation de la Vie Sociale : Centres Sociaux (CS) et Espaces de Vie Sociale (EVS)

4.1. Soutenir les structures existantes :

- Créer un annuaire
- Avoir un interlocuteur privilégié
- Evaluer les dispositifs existants

- Rencontre avec structures Petite Enfance et séniors : actions intergénérationnelles

4.2. Affirmer le rôle clé du médiateur :

- Former les médiateurs : qu'ils aient tous une formation globale + une spécificité
- Faire connaître leur rôle : accompagnement des habitants sur les projets, création de lien, traduction...

Les acteurs peuvent être :

- La CTG
- L'Etat
- Les mairies
- Les CCAS



Résumé : Les actions concrètes qui seront inscrites dans le STSF 2024-2029

Thématique	Actions	Commune	Echéance
Petite enfance	Développer des structures : crèches, Relais Petite Enfance, LAEP, ludothèque...	Toutes les communes de la CACL	2025 à 2029
	Penser des formats d'itinérance pour aller vers		
	Mettre en place un réseau Petite Enfance et le structurer		2025 à 2029
Enfance et jeunesse	Créer des Accueils Collectifs de Mineurs en priorisant l'aller vers : bibliobus, ludobus, réseau des CS et EVS	Toutes les communes de la CACL	2025 à 2029
	Mettre en place un réseau Enfance et Jeunesse		
	Former aux métiers de l'Enfance et la Jeunesse		2025 à 2029
Parentalité	Développer l'Aide et Accompagnement à Domicile (AAD)	Toutes les communes de la CACL	2025 à 2029
	Mettre en place un programme de lutte contre les violences intrafamiliales		
	Développer des lieux pour les parents afin de rompre leur isolement		2025 à 2029
	Expérimenter : crèches dans les lycées		2025 à 2029
	Expérimenter : développer les Maisons des Familles dans les quartiers		
Animation Vie Sociale	Renforcer l'existant : créer un annuaire, avoir un interlocuteur privilégié, évaluer les dispositifs existants, développer des actions intergénérationnelles...	Toutes les communes de la CACL	2025 à 2029
	Affirmer le rôle du médiateur		2025 à 2029

Sur le territoire du Centre Littoral, la CACL a développé son propre schéma : la **Stratégie intercommunale de cohésion sociale (SICOS)**, qui couvre les années 2024 à 2030. Afin d'optimiser la portée des projets, il conviendra de coordonner les travaux SICOS / STSF. Cela sera à mettre en place dans le cadre de la gouvernance du CTSF.

Propos conclusifs :

Remerciements à tous les participants aux travaux du CTT du Centre Littoral.

La signature du STSF 2024-2029 par le préfet, le président de la Collectivité Territoriale de Guyane, le président de l'Association des Maires de Guyane et la présidente de la Caf interviendra le 11 décembre prochain.

L'année prochaine, en 2025, seront mis en place le pilotage et la gouvernance du STSF.

Tous les participants et toutes les personnes sur la liste des CTT du Centre Littoral recevront les informations concernant la suite des travaux.

Il s'agira alors de construire ensemble le projet social du territoire et de mettre en œuvre les actions de manière très concrète.



BIBLIOGRAPHIE (non exhaustive):

- ✚ **Le droit des enfants aux loisirs, au sport et à la culture** : rapport du défenseur des droits 2023 [Rapport annuel sur les droits de l'enfant 2023 - Le droit des enfants aux loisirs, au sport et à la culture | Défenseur des Droits \(defenseurdesdroits.fr\)](#)
- ✚ **Les violences conjugales enregistrées par les services de sécurité en 2022** : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure, novembre 2023 [Les violences conjugales enregistrées par les services de sécurité en 2022 | Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer \(interieur.gouv.fr\)](#)
- ✚ **Rapport d'information (...) en conclusion des travaux d'une mission d'information sur la lutte contre les violences faites aux mineurs en Outre-mer** : Rapport parlementaire remis le 29 mars 2023. Auteurs : Philippe DUNOYER, Karine LEBON, Olivier SERVA. Auteur moral : Assemblée nationale, Délégation aux droits des enfants [Rapport d'information, n° 1026 - 16e législature - Assemblée nationale \(assemblee-nationale.fr\)](#)
- ✚ **Grandir dans les Outre-mer, État des lieux des droits de l'enfant**, Novembre 2023 Comité français pour l'UNICEF (UNICEF France). Les recommandations portent principalement sur le renforcement de l'offre de soins de santé pour l'ensemble des enfants, la lutte contre la non-scolarisation des enfants (observatoire de la non-scolarisation), le renforcement de la prévention des violences à travers des programmes d'accompagnement. [Synthese-du-rapport-Grandir-dans-les-Outre-mer.pdf \(unicef.fr\)](#)
- ✚ **Le rapport d'information « soutien à la parentalité » de la délégation sénatoriale aux outre-mer et de la délégation aux droits des femmes** : recommandations en juillet 2023. Ce rapport propose plusieurs recommandations pour soutenir la parentalité dans les Outre-Mer. [Soutien à la parentalité : agir pour toutes les familles des outre-mer - Sénat](#)

DISPOSITIFS (liste non exhaustive) :

- ✚ **Les cités éducatives de l'académie de Guyane** : Le programme des Cités éducatives vise à renforcer des prises en charges éducatives pendant le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire, en lien avec les familles. L'ambition des Cités éducatives n'est pas d'être un dispositif de plus mais de mieux coordonner les dispositifs existants et d'innover pour aller plus loin. L'académie de Guyane bénéficie de trois cités éducatives, Saint-Laurent du Maroni, Cayenne et Kourou, à destination de près de 40 000 élèves.
- ✚ **Petites villes de demain en Guyane** : Améliorer la qualité de vie dans les petites centralités et les territoires ruraux alentours, par des trajectoires dynamiques et engagées dans la transition écologique. Communes concernées : Maripasoula, Saint-Georges, Grand-Santi et Papaïchton.
- ✚ **Villages d'avenir en Guyane** : Piloté par l'agence nationale de la cohésion des territoires, le programme « Villages d'avenir » vient compléter l'appui en ingénierie aux territoires. Il a pour objectif de soutenir les communes rurales de moins de 3 500 habitants à développer leurs projets répondant aux besoins quotidiens des habitants. Six communes de Guyane sont labellisées « Villages d'avenir » : Camopi, Ouanary, Régina, Roura, Sinnamary, Iracoubo. À ce titre, elles bénéficient chacune d'un appui de proximité en ingénierie, financé par l'État, afin de définir et mettre en œuvre leurs projets.

STSF 2024 – 2029

